

RAPPORT ANNUEL

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

2024

Charte 2009-2024

parcduluberon.fr

SOMMAIRE

“ Vie du Parc

Le syndicat mixte, le budget
..... p. 3

“ #Luberon2040

Révision de la Charte du Parc
..... p. 11

“ Mission A

Protéger les paysages,
transmettre les patrimoines
et gérer durablement les
ressources naturelles
..... p. 13

“ Mission B

Développer et
ménager le territoire
..... p. 27

“ Mission C

Créer des synergies entre
environnement de qualité
et développement
économique
..... p. 33

“ Mission D

Mobiliser le public pour
réussir un développement
durable
..... p. 41

Conception-rédaction :
les services du PNRL

Graphisme : A. Laage

Crédits photos
(sauf mention contraire):
Parc naturel régional du Luberon

Photo de couverture :
Inventaire participatif pour
les ABC du Parc (PNRL-Mona
Espanel)

Imprimé en 300 ex par L'Imprim
sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales

Mai 2025



IMPRIM'VERT®

Édito de la Présidente



2024 : une année d'action, de coopération et d'engagement partagé

2024, encore une année où le Parc naturel régional du Luberon a continué de démontrer toute la pertinence de son modèle : un outil au service des collectivités locales, des habitants et de la transition écologique.

Dans un monde en mutation, les Parcs naturels régionaux sont plus que jamais essentiels et apportent une réponse concrète aux enjeux majeurs aussi bien locaux que globaux : biodiversité, climat, énergie, agriculture, alimentation, éducation, paysages... Autant de défis que nous relevons collectivement, avec détermination et créativité, tout en veillant à la vitalité économique du territoire.

Cette année encore, de nombreuses actions ont vu le jour grâce à l'implication des collectivités, des associations, des professionnels et des citoyens. Parmi elles :

- de nouveaux partenariats institutionnalisés avec le Conservatoire d'espaces naturels, l'Association des communes pastorales et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ;
- l'animation des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales ;
- de nombreuses initiatives de sensibilisation des publics pour faire découvrir et aimer nos patrimoines naturels et culturels.

Faire partie du Parc naturel régional du Luberon, c'est faire le choix d'un accompagnement de proximité, d'une expertise technique reconnue et d'un appui stratégique pour construire les projets de demain. C'est aussi inscrire sa collectivité dans une dynamique de réseau, pouvoir bénéficier d'aides spécifiques et co-construire des politiques publiques adaptées aux réalités de notre territoire.

En 2025, notre nouvelle Charte entrera en vigueur. Elle est le fruit d'un travail collectif, nourrie de la parole de toutes et tous, avec une ambition commune : bâtir un avenir harmonieux, respectueux et durable pour les générations futures.

Continuons à avancer ensemble, pour un Luberon vivant, solidaire et exemplaire.

Dominique SANTONI

Présidente du Parc naturel régional du Luberon

Le mot du Président de Région



Terre d'exception et véritable laboratoire de la transition écologique, le Parc naturel régional du Luberon agit au quotidien pour préserver son environnement et accompagner ses habitants. En 2024, il a mené des actions fortes avec le soutien de la Région Sud. L'opération « Objectif zéro déchet plastique » a permis d'enlever 75 tonnes de plastiques agricoles des berges de la rivière Calavon-Coulon, un enjeu majeur pour la préservation de nos milieux naturels. En parallèle, la sensibilisation des jeunes s'est renforcée avec le Forum des écodélégués, réunissant 60 collégiens et lycéens engagés dans des projets écoresponsables. Enfin, la lutte contre les incendies a mobilisé 27 gardes régionaux forestiers sur 13 sites clés, dans le cadre du programme régional « Guerre du feu ». Un engagement concret au service de l'environnement et de notre qualité de vie, qui montre une nouvelle fois l'importance de nos Parcs naturels régionaux pour notre territoire !

Renaud MUSELIER

Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France



“ Vie du Parc

Les **forces vives**
du **syndicat mixte de gestion** du
Parc naturel régional du Luberon

Le **budget**

Le Parc naturel régional du Luberon est géré par un syndicat mixte, établissement public qui regroupe :

- les 78 communes,
- les communautés de communes et d'agglomération,
- les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse,
- le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour assurer le fonctionnement du Parc et mettre en œuvre la charte, le comité syndical s'appuie sur une équipe technique d'une cinquantaine de personnes.

Le syndicat mixte de gestion est administré par un comité syndical de 101 délégués désignés par les communes, le Conseil régional, les Conseils départementaux des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, les communautés de communes et d'agglomération adhérentes. Ses membres ont voix délibérative.

Le comité syndical s'est réuni 6 fois en 2024 : 24 janvier, 20 février, 9 avril, 25 juin, 24 septembre, 26 novembre.

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

• Ansouis Titulaire: Mickaël Cavalier Suppléant: Denis Verkin	• Dauphin Titulaire: Thierry Richarme Suppléante: Camille Denis	• Les Taillades Titulaire: Bérengère Loisel-Montagne Suppléant: Jean-Louis Delpiano	• Pertuis Titulaire: Valérie Bardisa Suppléante: Virginie Legrand
• Apt Titulaire: Gaëlle Lettéron Suppléant: Elhadji Ndiour	• Forcalquier Titulaire: Emmanuel Luhtringer Suppléant: Michel Dalmasso	• Limans Titulaire: Céline Mosteiro Suppléant: Jérémy Chaud	• Peypin-d'Aigues Titulaire: Antoine Scardamaglia Suppléant: Sylvain Rakowitz
• Aubenas-les-Alpes Titulaire: Roland Petiet Suppléante: Marion Pascal	• Gargas Titulaire: Laurent Garcia Suppléante: Corinne Mietzker	• Lioux Titulaire: Thierry Garcin Suppléant: Grégory Clot	• Pierrerue Titulaire: Kévin Rolando Suppléante: Agnès Guerrini
• Auribeau Titulaire: Vincent Demeyère Suppléant: Roland Cicéro	• Gordes Titulaire: Richard Kitaefr Suppléant: Romain Ferrari	• Lourmarin Titulaire: Jean-Pierre Pettavino Suppléante: Adeline Le Baron	• Pierrevet Titulaire: Bernard Briffault Suppléant: Jean-Philippe Fontana
• Beaumont-de-Pertuis Titulaire: Ghislaine Pinguet Suppléant: Xavier Roumanie	• Gout Titulaire: Monique Chabaud Suppléant: Jean-Claude Donguy	• Lurs Titulaire: Karine Masse Suppléante: Jacqueline Ladet	• Puget Titulaire: Antoine Heil Suppléante: Amélie Jean
• Bonnieux Titulaire: Pascal Ragot Suppléante: Cécile Chevalier	• Grambois Titulaire: Alain Féretti Suppléant: Guillaume Mazel	• Manosque Titulaire: Valérie Peisson Suppléant: Ismail El Ouadghiri	• Puyvert Titulaire: Yolande Primo Suppléant: Christophe Mourey
• Buoux Titulaire: Lionel Morard Suppléant: Rémy Landier	• Jocas Titulaire: Alessandro Pozzo Suppléant: Olivier Laubron	• Maubec Titulaire: Jean-François Dubois Suppléant: Jean-Louis Boquis	• Reillanne Titulaire: Marion Andlauer Suppléant: Fabien Gervais-Briand
• Cabrières-d'Aigues Titulaire: Patrick Peythieux Suppléante: Geneviève Jean	• La Bastide-des-Jourdans Titulaire: Michel Bestagno Suppléante: Béatrice Vincent	• Ménerbes Titulaire: Patrick Merle Suppléant: Éric Arias	• Revest-des-Brousses Titulaire: Michel Gasquet Suppléante: Julie Monta
• Cabrières-d'Avignon Titulaire: Delphine Cresp Suppléante: Sandrine Pourcel	• La Bastidonne Titulaire: Jacques Decuignières Suppléant: Vincent Martin	• Mérindol Titulaire: Mireille Sueur Suppléant: Sandro Kermarrec	• Robion Titulaire: Michel Nouveau Suppléant: Alain Largeton
• Cadenet Titulaire: Marc Jaubert Suppléante: Valérie Boisgard	• La Brillanne Titulaire: Sabrina Caire Suppléant: Christophe Renard	• Mirabeau Titulaire: Laurence de Luze Suppléant: Bernard Labbaye	• Roussillon Titulaire: Didier Malivel Suppléant: Lionel Tribollet
• Caseneuve Titulaire: Hélène Bleuzen Suppléant: à désigner	• La Tour d'Aigues Titulaire: Grigori Germain Suppléante: Mariane Domeizel	• Montfuron Titulaire: Sylvain D'Apuzzo Suppléant: Gérard Guillot	• Rustrel Titulaire: Anne-Marie Loison Suppléante: Ghislaine Pey
• Cavaillon Titulaire: Patrick Courtecuisse Suppléant: Jean-Philippe Rivet	• Lacoste Titulaire: Alexandra Moretti Suppléante: Monique Paquin	• Montjustin Titulaire: Jérôme Pellegrin Suppléant: Mathias Guibert	• Saignon Titulaire: François Dupoux Suppléant: Christophe Slek
• Céreste Titulaire: Pierrette Frimas Suppléante: Delphine Roques	• Lagarde-d'Apt Titulaire: Solange Fouvet Suppléant: Bruno Bonnet	• Murs Titulaire: Catherine Nollet Suppléante: Marie-Eve Petit De La Rodière	• Sainte-Tulle Titulaire: Georges Fauconneau Suppléante: Rosa Cerciello
• Cheval-Blanc Titulaire: Sébastien Trousse Suppléante: Marie-Thérèse Nemrod-Bonnal	• Lagnes Titulaire: Véronique Milési Suppléant: Jacques Grangier	• Niozelles Titulaire: Jacques Pensa Suppléante: Martine Lagrange	• Saint-Maime Titulaire: Didier Champourlier Suppléant: Nicolas De Clercq
• Corbières Titulaire: Jean-Luc Miola Suppléante: Michèle Legendre	• Lauris Titulaire: Serge Vanneyre Suppléant: Thierry Dernis	• Oppède Titulaire: Jean-Pierre Gérault Suppléant: Yoann Pobes	• Saint-Martin-de-Castillon Titulaire: Charlotte Carbonnel Suppléant: Laurent Bertel
• Cucuron Titulaire: Philippe Angeletti Suppléant: Thierry Benoit	• Les Beaumettes Titulaire: Jacques Machefer Suppléant: Éric Paguet	• Oppedette Titulaire: Grégory Ballin Suppléante: Françoise Morsel	• Saint-Martin-de-la-Brasque Titulaire: Patrice Varaire Suppléante: Joëlle Richaud

**Retrouvez toutes les
délibérations du Parc sur
le site internet
www.parcduluberon.fr**

*Cliquez sur le picto « flèche » à droite de l'écran
puis sur « Délibérations ».*

• **Saint-Martin-les-Eaux**

Titulaire : Marie-Elisabeth
Chrisostome
Suppléant : Romain Pochet

• **Saint-Michel l'Observatoire**

Titulaire : Béatrice Terrasson
Suppléante Pascale Riera

• **Saint-Pantaléon**

Titulaire : Luc Mille
Suppléante : Aurélie Garreta

• **Saint-Saturnin-lès-Apt**

Titulaire : Gilles Landrieu
Suppléante : Marina Augier

• **Sannes**

Titulaire : Paul Copete
Suppléant : Benjamin Barnouin

• **Sigonce**

Titulaire : Marc Bottero
Suppléante : Joselyne Belzunce

• **Sivergues**

Titulaire : Dominique Pessemesse Holdowicz
Suppléante : Sylvia Steinle

• **Vachères**

Titulaire : Sergio Ilovaisky Cano
Suppléant : Jérémy Reynier

• **Viens**

Titulaire : Vivianne Dargery
Suppléante : Isabelle Hoang

• **Villars**

Titulaire : Pierre Even
Suppléante : Magalie Vanel

• **Villelaure**

Titulaire : Richard Rouzet
Suppléant : Claude Berton

• **Villemus**

Titulaire : Pierre Pourcin
Suppléante : Françoise Bernini

• **Villeneuve**

Titulaire : Roland Giraud
Suppléante : Isabelle Filhol

• **Volx**

Titulaire : Catherine Gay
Suppléant : Philippe Daumas

Les délégués du Conseil régional

- Titulaire : **Christophe Madrolle**
- Suppléant : **Jean-Pierre Serrus**
- Titulaire : **Jacqueline Bouyac**
- Suppléante : **Anne Claudius-Petit**
- Titulaire : **Georges Botella**
- Suppléante : **Bénédicte Martin**
- Titulaire : **Jean-Pierre Richard**
- Suppléant : **Ludovic Perney**
- Titulaire : **Jean Aillaud**
- Suppléante : **Claire Aragones**
- Titulaire : **Solange Ponchon**
- Suppléant : **Georges Cristiani**
- Titulaire : **Cyril Juglairet**
- Suppléante : **Sylvaine Di Caro**
- Titulaire : **Christian Girard**
- Suppléant : **Thierry d'Aigremont**
- Titulaire : **Valérie Delpech**
- Suppléante : **Bénédicte Auzanot**

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Titulaire : **Marion Magnan**
- Suppléant : **Michel Dalmasso**
- Titulaire : **Laurie Sardella**
- Suppléant : **Jacques Bres**
- Titulaire : **Élisabeth Jacques**
- Suppléant : **Camille Galtier**

Vaucluse

- Titulaire : **Élisabeth Amoros**
- Suppléant : **Christian Mounier**
- Titulaire : **Suzanne Bouchet**
- Suppléante : **Marielle Fabre**
- Titulaire : **Jean-François Lovisolo**
- Suppléant : **Fabrice Tocabens**
- Titulaire : **Florence Nougier**
- Suppléant : **Nicolas Humbert**
- Titulaire : **Dominique Santoni**
- Suppléant : **Patrick Merle**
- Titulaire : **Noëlle Trinquier**
- Suppléante : **Myriam Silem**

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL)

- Titulaire : **Frédéric Sacco**
- Suppléant : **Christian Bellot**

Communauté territoriale Sud Luberon (Cotelub)

- Titulaire : **Catherine Serra**
- Suppléant : **Jean-Marc Brabant**

Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVAgglo)

- Titulaire : **Gilles Megis**
- Suppléant : **Jérôme Dubois**

Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML)

- Titulaire : **Christian Chiappella**
- Suppléante : **Nadine Curnier**

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération (LMV)

- Titulaire : **Jean-Philippe Rivet**
- Suppléante : **Claire Aragones**

Les invités

- Préfet coordonnateur
- Sous-préfètes des arrondissements d'Apt et de Forcalquier
- Représentante du Trésor public
- Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE)
- Représentants de la métropole Aix-Marseille-Provence et de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon
- Techniciens de l'État et des collectivités (Dréal Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional, Conseils départementaux)

Les partenaires

- Président honoraire du Parc
- Présidents des chambres consulaires 04 et 84
- Représentant du Conseil économique, social et environnemental de la Région
- Président du Conseil scientifique
- Représentant du Syndicat mixte de défense et de valorisation forestière de Vaucluse
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance

Le bureau syndical du Parc assure la gestion courante. Il s'est réuni 2 fois en 2024 : 28 mai, 15 octobre

Présidente: Dominique Santoni

Les délégués des communes

MEMBRES DE DROIT

Communes de + de 10 000 habitants

- Apt, **Gaëlle Lettéron**
- Cavaillon, **Patrick Courtecuisse**, *Vice-président du Parc*
- Manosque, **Valérie Peisson**, *Vice-présidente du Parc*
- Pertuis, **Valérie Bardisa**

AUTRES COMMUNES

- Ansouis, **Mickaël Cavalier**
- Auribeau, **Vincent Demeyère**
- Buoux, **Lionel Morard**
- Cabrières-d'Aigues, **Patrick Peythieux**
- Cabrières d'Avignon, **Delphine Cresp**
- Corbières, **Jean-Luc Miola**
- Dauphin, **Thierry Richarme**
- La Bastide des Jourdans, **Michel Bestagno**
- Lagnes, **Véronique Milési**
- Lurs, **Karine Masse**
- Ménerbes, **Patrick Merle**
- Oppède, **Jean-Pierre Gérault**
- Pierrevert, **Bernard Briffault**
- Pierrerue, **Kevin Rolando**
- Saignon, **François Dupoux**
- Sainte-Tulle, **Georges Faucouneau**
- Saint-Martin de Castillon, **Charlotte Carbonnel**, *Vice-présidente du Parc*
- Saint-Michel l'Observatoire, **Béatrice Terrasson**
- Viens, **Viviane Dargery**

Les délégués du Conseil régional

- Jean Aillaud, *Vice-président du Parc*
- Christophe Madrolle
- Solange Ponchon

Les délégués des Conseils départementaux

Alpes de Haute-Provence

- Marion Magnan

Vaucluse

- Élisabeth Amoros
- Noëlle Trinquier, *Vice-présidente du Parc*

Les délégués des communautés de communes et d'agglomération

- CCPFML, **Christian Chiapella**
- DLVAgglo, **Gilles Megis**

Les invités

- Préfet coordonnateur
- Sous-préfètes des arrondissements d'Apt et de Forcalquier
- Représentante du Trésor public
- Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Présidente de l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE)
- Techniciens de l'État et des collectivités (Dréal, Conseil régional, Conseils départementaux)

Les partenaires

- Présidents des chambres consulaires 04 et 84



Le 19 mars à la Maison du Parc à Apt, la Présidente et les Vice-présidents du Parc ont accueilli Christophe Madrolle, conseiller régional et président de la commission régionale « Biodiversité, mer et littoral, Parcs naturels régionaux, Risques », accompagné du conseiller régional Georges Botella, pour une journée d'échanges autour des grands enjeux du territoire et des actions menées par le Parc et ses partenaires.

« Le Parc est un plus pour le territoire, j'insiste souvent là-dessus. Le Parc permet de créer une synergie, une dynamique sur ce territoire. Au-delà des moyens fournis par la Région, l'État ou l'Europe, le Parc permet d'apporter une expertise du territoire et d'accompagner son développement. Vous et nous avons une action de pollinisation des élus locaux. », a déclaré Christophe Madrolle.



Le 6 juin, c'est à La Thomassine à Manosque que le Parc a accueilli Bénédicte Martin, vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir, pour lui présenter les actions de conservation de la biodiversité domestique et de sensibilisation qui sont menées par le Parc dans ce site exceptionnel à rayonnement régional.

Les commissions et groupes de travail thématiques du Parc sont consultatifs. Ils proposent et émettent des avis sur les projets du Parc, font le bilan de ceux réalisés, définissent et proposent les programmes d'actions. Ce sont des aides à la décision des bureaux et comités syndicaux.

Commission « Finances »

• Président : Jean Aillaud

La commission s'est réunie 2 fois en 2024 : 18 juillet, 5 novembre (en visio).

Commission « Agriculture et Tourisme durables, Économie responsable, Développement territorial »

• Président : Patrick Courtecuisse

- Le comité des partenaires du Projet alimentaire territorial s'est réuni le 13 juin.
- Le comité de pilotage du réseau « De la ferme à ta cantine » s'est réuni le 22 mai.
- Le comité de pilotage du stage « Alimentation durable dans la Ville d'Apt » s'est réuni le 12 mars et le 23 septembre.
- Le comité technique « PNA - Outils pédagogiques sur les liens alimentation/santé » s'est réuni le 12 janvier.
- La commission « Agréments marque Valeurs Parc et géopartenaires » s'est réunie le 6 juin.
- Le comité de pilotage « Espace valléen et Avenir Montagne Ingénierie » s'est réuni le 19 décembre.
- Les réunions « Espaces Sites et Itinéraires » avec le Département 84 et chaque intercommunalité de la partie vauclusienne du Parc se sont tenues en février, mars, juillet, septembre et décembre.

Commission « Mobilisation des publics »

• Présidente : Charlotte Carbonnel

La commission s'est réunie 3 fois en 2024 : 28 mai, 18 septembre, 18 novembre.

- La sous-commission « Éducation public scolaire et Accueils collectifs de mineurs » s'est réunie le 28 avril.

Commission « Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique »

• Présidente : Valérie Peisson

La commission s'est réunie 1 fois en 2024 : 29 octobre.

- Le comité de pilotage SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon énergie-eau) s'est réuni le 5 novembre.

Commission « Changement climatique et Écologie urbaine »

• Présidente : Noëlle Trinquier

La commission s'est réunie 1 fois en 2024 : 30 septembre.

- Le comité de pilotage « Luberon Labo Vélo » s'est réuni le 29 novembre.

Commission « Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles »

• Président : Christian Chiapella

La commission s'est réunie 2 fois en 2024 : 22 mai, 8 novembre.

- Le comité de pilotage « Charte forestière de territoire », présidé par Alain Feretti, s'est réuni le 9 décembre.
- Le comité de pilotage « Lancement du plan de massif pour la protection des forêts contre l'incendie », présidé par Alain Feretti, s'est réuni le 4 décembre.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Monts de Vaucluse », présidé par Gilles Landrieu, s'est réuni le 17 décembre.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Adrets Montjustin - Craux, rochers et crêtes de Volx », présidé par Pierre Pourcin, s'est réuni le 14 février.
- Le comité de pilotage Natura 2000 « Le Calavon et l'Encreme », présidé par Didier Perello, s'est réuni le 28 juin.
- Le comité de pilotage de l'ENS « Les zones humides du Calavon aval » s'est réuni le 29 mars.
- Le groupe de travail sur la valorisation de l'ENS « Les près des Pouliquets » s'est réuni le 20 juin.
- Le groupe technique du « SIT zones humides » s'est réuni le 6 mars.
- Le comité consultatif de la Réserve naturelle géologique du Luberon, présidé par la Sous-préfète d'Apt, s'est réuni le 16 février.
- La Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE du Calavon-Coulon, présidée par Didier Perello, s'est réunie le 15 avril.
- Le groupe de travail « Ressource » de la CLE du SAGE du Calavon-Coulon s'est réuni le 26 février.
- Le groupe de travail « Milieu » du SAGE du Calavon-Coulon s'est réuni le 10 décembre.

Commission Unesco

• Présidente : Viviane Dargery

La commission ne s'est pas réunie en 2024.

Comité de pilotage « Révision de la Charte #Luberon2040 »

Il regroupe les membres du Comité syndical et les représentants des communes non adhérentes comprises dans le périmètre d'extension.

Il s'est réuni 3 fois en 2024 : 3 avril, 24 septembre, 19 novembre.

Conseil scientifique

Composé de 25 personnalités scientifiques d'horizons divers (sciences de la nature et sciences sociales), le Conseil scientifique du Parc naturel régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure est une instance consultative inscrite dans la Charte du Parc.

• Président : Thierry Taton

Il s'est réuni 2 fois en 2024 : 15 mars, 25 juin.

Comité social territorial (CST)

Le syndicat mixte de gestion du Parc employant plus de 50 agents, un comité social territorial local a été créé en 2022.

Composé de 3 élus du Parc (+ 3 suppléants) et de 3 représentants du personnel (+ 3 suppléants), le CST est compétent pour l'ensemble des agents et sur toutes les questions collectives relatives à l'organisation, le fonctionnement et la gestion des ressources humaines du Parc.

Il s'est réuni 4 fois en 2024 sur les sujets suivants :

- évolution de l'organigramme du Parc et des fiches de poste (28 mars et 5 avril) ;
- protection sociale complémentaire des agents (5 avril, 19 novembre) ;
- registre de santé et sécurité au travail, registre des dangers graves et imminents, adhésion au dispositif du CDG84 de signalement des actes de violence, discrimination et harcèlement (14 juin) ;
- lignes de gestion et rapport social unique (19 novembre).



Signature de la convention-cadre de partenariat entre le Parc naturel régional du Luberon et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 25 juin à la Maison du Parc.

DIRECTRICE

- Laure Galpin

COMITÉ DE DIRECTION

Laure Galpin • Isabelle Bayonnette • Julien Briand • Patrick Cohen
Arnoul Hamel • Solgne Louis • Aline Salvaudon • Jérémy Texier

COMMUNICATION

- Solgne Louis, responsable
- Mona Espanel, animation réseaux sociaux
- Dominique Denais, assistante

SYSTÈMES D'INFORMATION, ÉVALUATION DE LA CHARTE

Système d'information territorial (SIT PNR SUD), suivi du territoire et informatique

- Arnoul Hamel, responsable
- Muriel Krebs, technicienne

RÉVISION DE LA CHARTE

- Caroline Tissandier, chargée de mission

RESSOURCES HUMAINES

- Marie-Line Desprès, chargée de mission
- Fanny Tomasi, assistante

BIODIVERSITÉ, GÉOLOGIE ET RESSOURCES NATURELLES

- Aline Salvaudon, responsable de pôle

En charge de la gestion des espaces naturels ; animation de la commission ; animation du Conseil scientifique ; coordination de la Réserve de biosphère Unesco Luberon-Lure ; coordination des ABC du Parc

ESPACES NATURELS

- Nans Baïssat, animateur Natura 2000, technicien biodiversité
- Julien Baudat-Franceschi, chargé de mission Loup, Natura 2000
- Mathieu Berson, chargé de mission Natura 2000, agro-environnement
- Sophie Bourlon, chargée de mission biodiversité, Natura 2000, pastoralisme
- Lilian Car, chargé de mission forêt, Natura 2000
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature et fréquentation des milieux naturels (également rattaché à la mission tourisme)
- Laurent Michel, chargé de mission biodiversité et avis Parc
- 27 gardes régionaux forestiers en juillet-août

EAUX ET RIVIÈRES

- Poste à pourvoir, coordination de la mission eaux et rivières, chargé du SAGE Calavon-Coulon
- Jérôme Brichard, chargé de mission zones humides, biodiversité aquatique et animateur Natura 2000
- Magali Jameux, chargée de mission gestion de la ressource et économies d'eau

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE DU LUBERON

- Stéphane Legal, coordination de la mission géologie, conservateur de la RNGL, délégué Géoparc
- Pauline Coster, chargée de mission conservation et valorisation du patrimoine géologique

PATRIMOINE CULTUREL ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Patrick Cohen, responsable de pôle
- Architecte du patrimoine ; coordination du conseil architectural ; animation de la commission ; en charge du patrimoine immobilier et mobilier du Parc

PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER, RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Françoise Boulet-Delville, chargée de mission paysage
 - Aurélie Gabon, chargée de mission urbanisme et aménagement durable
 - Jérémie Haye, architecte, chargé de mission patrimoine bâti
 - Alice Lombard, architecte
 - Élodie Menc, architecte
 - Coline Phily, architecte du patrimoine, coordinatrice du service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)
- + 10 architectes conseillers dans les communes (prestataires externes)

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

- Mathias Meignan, rénovation, écoconstruction, aménagement durable

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS DU PARC

- Prestataire externe

CHARTRE SIGNALÉTIQUE

- Nicolas Bouëdec, chargé de mission

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- Thibaud Rault, chargé de mission

SERVICES ÉNERGÉTIQUES DURABLES EN LUBERON :

SEDEL énergie et eau

- Samuel Bousquet, conseiller en énergie-eau partagé
- Julia Mayaudon, conseillère en énergie-eau partagée
- Pascal Piedagnel, conseiller en énergie-eau partagé
- Matthieu Simonneau, conseiller en énergie-eau partagé

AGRICULTURE ET TOURISME DURABLES, DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Isabelle Bayonnette, responsable de pôle

En charge du développement territorial et de l'économie responsable ; animation de la commission

AGRICULTURE DURABLE

- Morgane Fruchart, chargée de projet Terres Nourricières en plaine de Durance
- Julie Rigaux, chargée de mission Projet alimentaire territorial
- Poste à pourvoir, chargée de mission agroécologie, marque Valeurs Parc

ÉCOTOURISME

- Jean-Noël Baudin, chargé de mission Espace valléen Luberon-Lure, marque Valeurs Parc
- Éric Garnier, chargé de mission sports de nature, espaces sites itinéraires, coordination interparc Chemins des Parcs (également rattaché à la mission espaces naturels)

LA THOMASSINE-VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

- Clara Peltier, coordination et cheffe de culture
- Mohamed Nahal, accueil, visites et jardins
- Luis Llamas, entretien des vergers
- Jean-Fabrice Julien, entretien des vergers

MOBILISATION DES PUBLICS

- Julien Briand, responsable de pôle
- En charge du public scolaire ; coordination des intervenants pédagogiques ; animation du Conseil territorial ; animation de la commission

ÉDUCATION AU TERRITOIRE

- Bruno Adam, animateur du réseau et formation des accueils collectifs de mineurs, accueil jeunes sur sites Château et La Thomassine
 - Poste à pourvoir, chargée de mission public scolaire, interprétation des patrimoines
- + Intervenants en éducation au territoire (prestataires externes)

ÉVÉNEMENTIELS, ACCUEIL MAISON DU PARC, EXPOSITIONS, RELAIS DU PARC

- Solgne Louis, coordination
- Dominique Denais, prêt d'expositions
- Nicole Villemus, remplacée par Rachel Laprovence, accueil, boutique, standard
- Patricia Joubert et Ouarda Chouati, complément accueil
- Mona Espanel, chargée de mission relations au territoire, Lub'ambule, animation des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ÉCOLOGIE URBAINE

- Nicolas Bouëdec, chargé de mission écoresponsabilité, changement climatique, Luberon Labo Vélo, déchets

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Jérémy Texier, responsable de pôle
- En charge des finances et du budget ; animation de la commission

COMPTABILITÉ

- Christine Cecconi, comptabilité fournisseurs, personnel

COMMANDE PUBLIQUE

- Nathalie Ravel, achats éco-responsables, assistance à maîtrise d'ouvrage

SECRÉTARIAT

- Poste à pourvoir, assemblées délibérantes, responsable du secrétariat
- Ouarda Chouati, secrétariat des pôles
- Christyne Frézard, secrétariat des pôles
- Patricia Joubert, secrétariat des pôles

ARRIVÉES

(Emplois permanents)

- **Aurélié Gabon** : chargée de mission aménagement au 1^{er} juillet - Pôle Patrimoine culturel et Aménagement durable du territoire
- **Christine Surowaniec** : assistante de direction au 3 juin - Assemblées délibérantes et secrétariat
- **Jérémy Texier** : responsable de pôle au 15 mars - Pôle Affaires générales
- **Fanny Tomasi** : assistante ressources humaines au 1^{er} septembre - Direction

DÉPARTS

(Emplois permanents)

- **Nathalie Charles** : départ à la retraite en juin - Pôle Agriculture et Tourisme durables
- **Christyne Frézard** : départ à la retraite en août - Secrétariat
- **Lisa Novella** : mutation auprès d'une autre collectivité en février - Pôle Moyens généraux
- **Christine Surowaniec** : mutation auprès d'une autre collectivité en juillet - Assemblées délibérantes et secrétariat

MOBILITÉ INTERNE

(Emplois permanents)

- **Clara Peltier** : mobilité interne sur le poste de cheffe de culture/coordination de La Thomassine au 1^{er} mars - Pôle Agriculture et Tourisme durables

CONTRATS TEMPORAIRES

(Contrats commencés ou achevés en 2024)

- **Garde régionale forestière** : 2 coordonnatrices, Louna Milcent et Chloé Perrin (1^{er} juin au 30 septembre), et 26 jeunes en contrats saisonniers (26 juin au 31 août) - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Nans Baïssset** : contrat de projet « animateur Natura 2000, technicien espaces naturels protégés » à compter de février - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Magali Desmullier** : fin de CDD remplacement « assemblées et secrétariat » le 31 janvier - Direction
- **Faustine Dutrieux** : fin de contrat de projet « Avenir Montagne Ingénierie » en septembre - Pôle Agriculture et Tourisme durables
- **Christyne Frézard** : CDD surcroît d'activité au 1^{er} décembre - Secrétariat
- **Morgane Fruchart** : contrat de projet « mobilisation et mutualisation autour du foncier agricole pour une alimentation méditerranéenne en plaine de Durance » au 21 octobre - Pôle Agriculture et Tourisme durables
- **Ophélie Grivolos-Baugé** : contrat de projet « SAGE Calavon » (mai-octobre) - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Jean-Fabrice Julien** : CDD « ouvrier agricole La Thomassine » à compter de novembre - Pôle Agriculture - Pôle Agriculture et Tourisme durables
- **Rachel Laprovence** : CDD remplacement congé longue maladie « accueil Maison du Parc » au 1^{er} février - Pôle Mobilisation des publics
- **Alice Lombard** : contrat de projet « conservation, architecture et patrimoine » au 5 février - Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire
- **Thibaud Rault** : CDD « transition énergétique » à compter de juin - Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique

SERVICES CIVIQUES

- **Quentin Egenschwiller** : VSC 6 mois pour « connaissance et valorisation de l'avifaune sauvage du Parc naturel régional du Luberon » - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles
- **Romane Vautrin** : VSC 8 mois pour « connaissance et valorisation des zones humides et de la biodiversité aquatique du Parc naturel régional du Luberon » - Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles

STAGIAIRES

Pôle Biodiversité, Géologie, Ressources naturelles

État de conservation des milieux ouverts du site Natura 2000 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx » (stage de fin d'étude école d'ingénieur AgroParisTech) : **Juliette Kalifa**

Pôle Patrimoine culturel, Aménagement durable du territoire, Transition énergétique

- Histoire et perspectives du barrage de Saint-Saturnin-lès-Apt : **Carmen Houdeville** (15 mai au 15 août)
- Outils de valorisation de l'Observatoire photographique du paysage : **Maé Nourrisson** (8 janvier-2 février)

Pôle Agriculture et Tourisme durables, Développement territorial

- Diagnostic de territoire « Alimentation durable à Apt » : **Morgane Fruchart** (5 février-8 août : stage encadré par le Parc, rattaché à la mairie d'Apt)
- Stagiaires BPJEPS en alternance : **Dorothée Parsy** (8 janvier au 28 juin) et **Nelson Vannier** (novembre 2024-juin 2025)

Pôle Mobilisation des publics

- Appui à l'animation des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales : **Joséphine de Vieglhere** (27 mai-19 juillet)

Service Systèmes d'information

Harmonisation de la base de données zones humides : **Jeanne Favrel** (été 2024)

PARTENAIRES HÉBERGÉS PAR LE PARC

À la Maison du Parc à Apt :

- Syndicat intercommunaire de rivière Calavon-Coulon (Sirc)
- Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Raphaël Loiseau** (SIT PNR SUD) et **Laure Reynaud** (écotourisme)

Au Château de l'environnement à Buoux :

- Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO)



Le 25 juin 2024, départ à la retraite de Nathalie Charles (arrivée au Parc en 1988).



En octobre 2024, le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude rejoint la grande famille des Parcs et devient le 59^e Parc de France. La nouvelle est célébrée lors du Congrès des Parcs, qui s'est tenu à Narbonne du 23 au 25 octobre et auquel une délégation du Parc du Luberon a participé.

Les recettes

Le Parc ne perçoit pas de fiscalité, ses recettes proviennent essentiellement:

- des participations de ses membres (Région, Départements des Alpes de Haute-Provence et de Vaucluse, communes adhérentes, EPCI adhérents) et d'une dotation de l'État;
- de recettes propres comme les honoraires perçus lors de la réalisation de certaines missions (assistance à maîtrise d'ouvrage par exemple);
- de financements sur le programme d'actions (Union européenne, État, Région, Départements, autres).

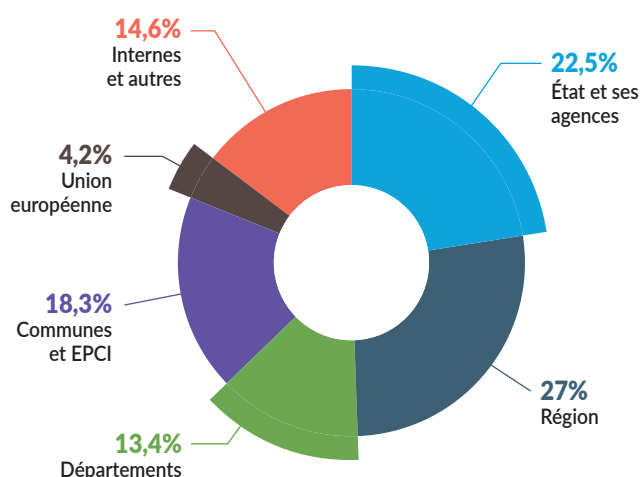
Le Parc peut également percevoir des aides de mécènes.

Les dépenses

Le budget du Parc du Luberon est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, au sein desquelles 2 grands types de dépenses se dégagent: celles relevant des charges de structure et celles contribuant à la mise en œuvre du programme d'actions du Parc.

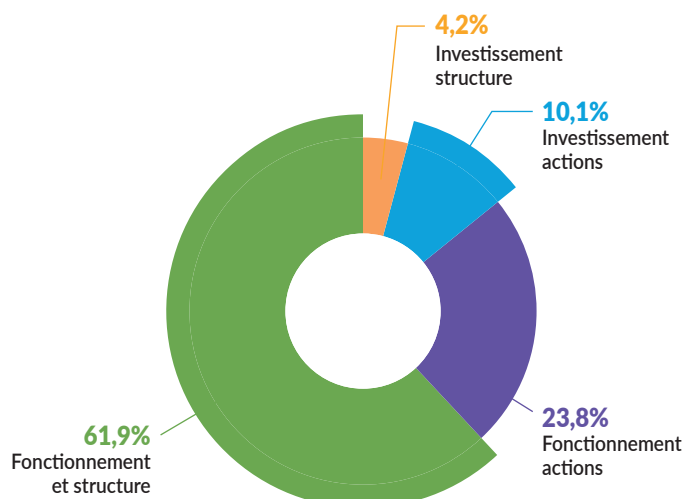
En 2024, les dépenses de personnel représentent 60,7% des dépenses de fonctionnement (ramenées à 52% si l'on compte aussi l'investissement): pour mettre en œuvre sa charte, le Parc mobilise son équipe technique pour la réalisation d'études, d'inventaires, ou encore pour de l'animation, conception, assistance...

Total 5 390 945 €
Fonctionnement 4 684 430 €
Investissement 706 515 €



- État (dotations, actions, FCTVA et subventions) et ses agences
- Région (statutaire et actions fonct + invest)
- Départements (statutaire et actions fonct + invest)
- Communes et EPCI (statutaire et actions fonct + invest)
- Union européenne
- Internes (excédent reporté, mouvements d'actifs, recettes propres) et autres (mécénat)

Total 5 749 945 €
Fonctionnement 4 925 538 €
Investissement 824 407 €



- Fonctionnement programme d'actions (avec personnel saisonnier GRF)
- Fonctionnement structure (personnel et charges générales hors actions)
- Investissement programme d'actions
- Investissement structure (emprunts, mouvements d'actifs et d'ordre)



Le saviez-vous ?

Dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales

Créée en 2019 (loi de finances), la dotation budgétaire de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité vise à soutenir financièrement les communes rurales dont une part importante du territoire est consacrée à la protection de la biodiversité. En bénéficient des communes classées zone Natura 2000 et/ou parc naturel régional.

En 2024, la « dotation biodiversité » a été versée par l'État à 66 communes adhérentes au Parc, pour un montant global de 926 901 € (66 communes en 2023 pour 455 308 €, 20 communes en 2022 pour 60 000 €).

Lors du comité syndical du 24 septembre, les élus du Parc ont voté une délibération pour solliciter auprès des communes bénéficiaires de la dotation aménités rurales une contribution au Parc de 20% de l'enveloppe attribuée par l'État. **De nombreux Parcs naturels régionaux en région Sud et en France perçoivent ainsi une participation communale pour financer des actions qu'ils portent.**



#Luberon2040

CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR

“ Révision de la Charte du Parc

2024, année des validations intermédiaires

➔ En savoir plus sur www.parcduluberon.fr/luberon2040

Évaluation environnementale de la Charte 2025-2040

Tout projet de Charte est soumis à une procédure d'évaluation environnementale. Pour ce faire, le Parc du Luberon a saisi l'Autorité environnementale de l'IGEDD (Inspection générale de l'environnement et du développement durable) fin 2023 et a reçu la visite officielle de deux inspecteurs en février 2024. Le 7 mars, l'Autorité environnementale a rendu public son avis. Le Parc y a répondu par un mémoire, tout en intégrant les recommandations au projet de Charte.

Dates clés

- 5 et 6 février : visite des inspecteurs de l'IGEDD.
- 7 mars : réception de l'avis de l'Autorité environnementale de l'IGEDD.
- 3 avril : comité de pilotage #Luberon2040 pour présenter le projet de réponse à l'Autorité environnementale.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : caroline.tissandier@parcduluberon.fr

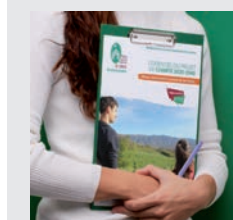
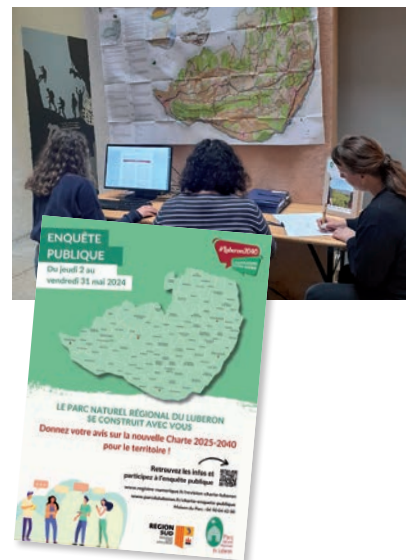


Organisation de l'enquête publique de la Charte 2025-2040

La Région a ouvert une enquête publique sur le territoire des 100 communes du périmètre d'étude du Parc, du 2 au 31 mai, portant sur le nouveau projet de Charte 2025-2040. Cette consultation a permis au public d'être informé, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et de déposer ses observations et propositions.

Chiffres clés:

- 5 commissaires enquêteurs.
- 9 réunions de préparation avec les commissaires enquêteurs, dont 2 visites au Château de l'environnement à Buoux et dans des communes de la montagne de Lure.
- 1 dossier d'enquête publique composé de 26 documents imprimés par la Région, reliés en 20 dossiers papier, signés par les commissaires enquêteurs et déposés dans les lieux d'enquête.
- 19 lieux d'enquête.
- 1 plateforme de contribution dématérialisée.
- 1 plan de communication dédié pour faire connaître l'enquête publique et inciter les habitants à participer.
- 1 synthèse de la Charte réalisée (voir ci-dessous).
- 1 webinaire d'information pour les secrétaires de mairie.
- 190 contributions à l'enquête publique.
- 4 juillet : réception des conclusions et de l'avis motivé de la commission d'enquête publique, suivie de l'intégration des recommandations et réserves émises



Synthèse communicante : L'Essentiel du projet de Charte 2025-2040

Document attendu dans le cadre de l'enquête publique, le résumé du projet de Charte a été conçu pour que le grand public puisse s'en approprier les grandes lignes. Il décline les 18 orientations stratégiques composant les 6 défis de la Charte et permet de saisir les enjeux environnementaux du territoire.

➔ À télécharger sur : www.parcduluberon.fr/charte-essentiel

Programme d'actions triennal 2026-2028

Indispensables pour finaliser le projet de Charte, deux annexes réglementaires ont été élaborées en 2024 : les statuts modifiés et le programme d'actions triennal. Celui-ci s'adosse à un plan de financement prévisionnel et à un organigramme cible des services du Parc.

Entre juin et septembre, plusieurs rencontres avec les présidents et présidentes des collectivités et intercommunalités membres ont permis de finaliser ces documents, notamment concernant les cotisations statutaires applicables à partir de 2026.

À la rencontre des élus des communes du périmètre d'étude

En 2024, les élus et équipe du Parc ont de nouveau proposé aux maires de faire un point d'étape dans leur commune, dans le format qui leur convenait le mieux.

Des réunions ont été organisées pour présenter le projet de Charte 2025-2040 et répondre aux questions :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - le 23 janvier à Lurs | - le 7 mai à Cabrières-d'Avignon |
| - le 29 janvier à Murs | - le 21 mai à Buoux |
| - le 12 février à Saint-Maime | - le 27 mai à Revest-du-Bion |
| - le 15 avril à Banon | - le 17 décembre à La Bastidonne. |
| - le 6 mai à Puyvert | |



Dernières étapes de 2024

Deux réunions du comité de pilotage #Luberon2040 se sont tenues le 24 septembre et le 19 novembre pour préparer le vote de la Charte par le comité syndical. Le 26 novembre 2024, les élus du Parc ont approuvé à l'unanimité : les modifications du projet de Charte, le dossier d'examen final et les annexes réglementaires. Le 23 décembre, la Région a envoyé au Préfet de région le dossier d'examen final (27 documents), qui a ensuite été acheminé au ministère de la Transition écologique, lequel dispose de quatre mois pour rendre son avis final.



“Mission A Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

ORIENTATIONS

A/1

Protéger et gérer la biodiversité

A/2

Protéger et gérer les ressources naturelles

A/3

Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel

A/4

Protéger et valoriser le patrimoine géologique
Gestion de la réserve naturelle géologique

Inventaires pour les Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC) : des pépites !

Piloté par le Parc, le programme des ABC permet aux communes engagées de mieux connaître leur biodiversité pour mieux la préserver (voir également page 44). Ce dispositif consiste à recueillir la connaissance naturaliste existante sur ces communes, puis à l'enrichir par des inventaires conduits par des professionnels et des amateurs, éclairés ou débutants. Toute cette connaissance relative aux espèces, aux milieux naturels et à la géodiversité, est ensuite synthétisée par le Parc dans des documents cartographiques remis aux élus et à la population. C'est l'occasion pour les municipalités de mettre en œuvre des actions de préservation qui se poursuivront bien au-delà du programme lui-même.

5 communes participent à ce premier programme des ABC du Parc du Luberon : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. Les inventaires naturalistes se sont déroulés entre l'automne 2023 et l'automne 2024 et ont permis d'améliorer, souvent de façon significative, la connaissance naturaliste de ces communes en l'enrichissant de plusieurs milliers d'observations.

Parfois heureuse et fortuite rencontre, ou résultat d'une recherche bien ciblée, des espèces rares et remarquables ont pu être découvertes ou retrouvées pendant cette année. Quelques exemples sont donnés ci-après et préfigurent la sortie des brochures pour le grand public en 2025.

Cofinanceurs : Office français de la biodiversité (OFB), Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, communes de Lauris, Puget, Volx, LPO PACA, Groupe Chiroptères de Provence.

Contacts : laurent.michel@parcduluberon.fr ; mona.espanel@parcduluberon.fr



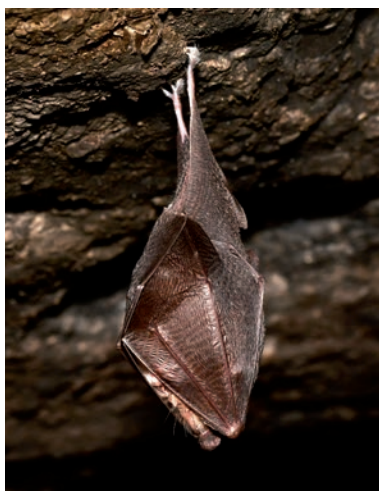
Orchis odorant à Auribeau

Orchidée protégée assez rare et qui n'avait jamais été citée sur la commune. Découverte par le Parc à Plan Neuf en juin 2023, au sein de pelouses sèches.



Hespérie de l'herbe-au-vent à Puget

Au printemps 2024, la LPO a découvert ce rare papillon, dont la chenille est étroitement associée au *Phlomis lychnite*, plante qui se développe dans la garrigue de Puget. Cette espèce connaît aujourd'hui une forte régression et vient d'être placée au niveau « En Danger » d'extinction dans la nouvelle liste rouge régionale.



Petit rhinolophe à Lauris

Les écoutes du Groupe Chiroptères de Provence (GCP) ont permis de suspecter fortement la présence d'un gîte de reproduction en cavité naturelle, en limite avec la commune de Bonnieux. Cette espèce peu commune, protégée et représentant un fort enjeu régional de conservation, choisit habituellement le bâti humain pour cette étape de son cycle de vie.



Hespérie de l'herbe-au-vent



Taupin violacé à Viens

Découvert en 2021 par le Parc, puis confirmé à l'automne 2024 en ripisylve de la rivière Calavon par le CEN PACA. Le Taupin violacé est un coléoptère très rare dont on ne connaît que peu de stations en France et dans le monde. Sa larve se développe dans les cavités basses des vieux arbres. Il est protégé en France et en Europe et placé au niveau « En Danger » d'extinction sur les listes rouges mondiale et européenne.



Aigle de Bonelli à Volx

Espèce rare, protégée et considérée « En Danger » d'extinction en France et même « En Danger critique d'extinction » au niveau régional. Son installation est très récente dans la commune de Volx. Il semble y trouver des biotopes favorables à la fois pour sa reproduction et son alimentation.

Programme de conservation du Vautour percnoptère

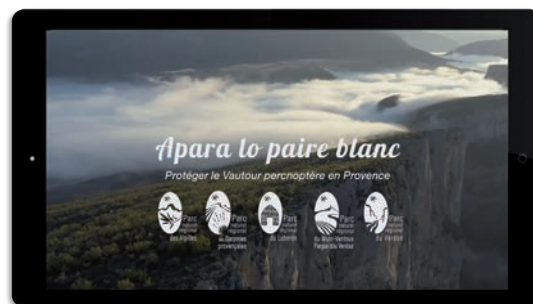
Le Vautour percnoptère est en danger d'extinction au niveau mondial. L'espèce est inscrite dans la Charte du Parc depuis 1977. Elle fait l'objet d'un ensemble d'actions cohérentes entre elles, constituant un programme de conservation : suivi démographique (suivi de la nidification, contrôle d'oiseaux bagués), soutien alimentaire (placettes d'équarrissage naturel avec dépôt de déchets de boucherie par le Parc et/ou de carcasses d'ovins caprins par des éleveurs locaux), communication auprès des acteurs locaux et du grand public. Le programme s'appuie sur un site Natura 2000 (zone de protection spéciale du Petit Luberon) et sur le montage de projets complémentaires (projet interparc avec le soutien de l'Office français de la biodiversité).

Chiffres clés :

- 11 tonnes de déchets de boucherie recyclés naturellement sur 8 placettes de nourrissage.
- 1 nouvelle placette créée hors Natura 2000 (commune de Cruis).
- 4 couples nicheurs ont donné 3 juvéniles en 2024, dont 1 dans le Petit Luberon mort électrocuté !
- 11 vautours percnoptères adultes différents comptabilisés (pièges photos dans les placettes).
- Création d'un film de 16 minutes par le Parc du Luberon pour le projet interparc.
- 2 agents du Parc à 1/4 temps (animateur et technicien N2000) et 1 volontaire service civique à plein temps durant 6 mois.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + Région), OFB, Parc du Luberon.

Contact : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



→ Voir le film « Apara lo paire blanc, protéger le Vautour percnoptère en Provence » : <https://youtu.be/78J0ny1pGil>

Entretien du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage

Propriété du Parc naturel régional du Luberon, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage a été créé en 1996. Il est géré par la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2006 et a pour vocation d'accueillir et de soigner les animaux sauvages en détresse pour les relâcher dans leur milieu naturel.

Le Parc est chargé de mettre en œuvre un programme de travaux et d'équipement pour améliorer les conditions d'accueil des animaux et les conditions de travail des bénévoles. En 2023 et 2024, le centre a été connecté au réseau d'eau public, le chemin d'accès a été réparé et des travaux préparatoires à l'installation de la fibre ont été réalisés.

Chiffres clés :

- En octobre, le nombre d'animaux accueillis dépasse les 3 000.
- En 2024, le centre a accueilli les quatre espèces de vautours présentes en France : Vautour fauve, Gypaète barbu, Vautour percnoptère et Vautour moine (3 vautours moines, ce qui est exceptionnel).
- Autres espèces emblématiques accueillies : Aigle royal et Molosse de Cestoni.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon, LPO PAC.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr et patrick.cohen@parcduluberon.fr





→ En savoir plus : www.parcduluberon.fr/sites-nature-2000

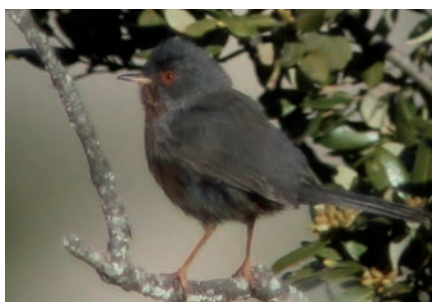
Le Parc du Luberon anime 8 sites du réseau européen Natura 2000, sur 10 sites présents sur le territoire Luberon-Lure : Rochers et combes des Monts de Vaucluse, le Calavon et l'Enchrême, Massif du Petit Luberon, Massif du Luberon, Ogres, Vachères, Luberon oriental, Montagne de Lure. L'objectif : préserver les espèces animales et végétales et leurs habitats menacés et/ou remarquables, qu'ils se situent en milieux naturels ou cultivés.

Mise en place d'un suivi des passereaux nicheurs des milieux ouverts du Petit Luberon

En 2024, un suivi de l'évolution des populations de passereaux, les oiseaux chanteurs de petite taille, a été mis en place dans les zones ouvertes du Petit Luberon. En s'appuyant sur l'évolution des tendances démographiques de deux espèces encore communes, l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou, il visait à évaluer les mesures de gestion de l'habitat entreprises dans le cadre du programme Natura 2000. Les oiseaux ont été identifiés et comptés au chant au petit matin pendant leur période de reproduction. Les données produites ont servi à construire des modèles statistiques permettant de corriger les comptages et de comprendre quels paramètres du milieu conditionnent la présence de ces deux espèces.



Alouette lulu



Fauvette pitchou

Chiffres clés :

- 30 points d'écoute, prospectés 3 fois.
- 1 026 données d'espèces en 2024.
- 58 espèces différentes comptées.
- Alouette lulu : la tendance démographique se maintient depuis 2020.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader + Région), Parc du Luberon

Contact : nans.baisset@parcduluberon.fr

Suivi des populations de chiroptères et des gîtes majeurs

La protection des chauves-souris et de leurs gîtes est un enjeu majeur pour le Parc du Luberon. En 2024, comme chaque année, le Parc a réalisé le suivi des gîtes majeurs recensés sur l'ensemble de son territoire, dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000.

Pour chaque gîte, les chauves-souris présentes sont dénombrées par espèce. Ce comptage permet de suivre les populations et la reproduction en identifiant les femelles gestantes et les jeunes de l'année. Ce suivi est l'occasion de contrôler l'état des gîtes (dégradations éventuelles, imperméabilité des toitures, présence de prédateurs, etc.), de nouer des liens avec les propriétaires et d'établir des conventions pour garantir des refuges.



→ En savoir plus sur les chauves-souris du Luberon : www.parcduluberon.fr/les-patrimoines/patrimoine-naturel/faune-r2/chauves-souris

→ Lire l'article du *Courrier scientifique* « Une maternité à chauves-souris au Château de Pélicier, site Natura 2000 dit du Luberon oriental » : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2020/08/cs_N_12_chauves_souris_Bourlon_et_al.pdf

→ En savoir plus sur les conventions refuges du GCP : www.gcprovence.org/sinvestir/conventionrefuge/



Chiffres clés:

- 20 gîtes visités dont 3 gîtes d'hibernation, 2 gîtes de transit et 13 gîtes de reproduction.
- 6 espèces suivies :
 - Barbastelle d'Europe: 13; Petit rhinolophe: 815; Grand rhinolophe: 77; Minioptère de Schreibers: 1321; Oreillard gris: 11; Murin à oreilles échancrées: 4.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contacts : lilian.car@parcduluberon.fr; mathieu.berson@parcduluberon.fr; sophie.bourlon@parcduluberon.fr



Recherche de gîtes de chauves-souris forestières

Le Parc naturel régional du Luberon est à l'initiative de deux études menées en juillet 2024 visant à rechercher des gîtes de chauves-souris arboricoles dans deux sites Natura 2000 : « Rochers et Combes des Monts de Vaucluse » et « Vachères ». L'objectif : identifier les zones forestières abritant des gîtes à chiroptères afin de protéger les arbres utilisés par ces espèces menacées et ainsi optimiser les mesures de conservation.

Le bureau d'études Asellia Écologie a réalisé l'étude dans les Monts de Vaucluse, en collaboration avec l'ONF. Le CEN PACA (Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur) a réalisé l'étude sur le site de Vachères, en partenariat avec GÉOÉCO et ChirOïko.

➔ En savoir plus : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2024/08/CP_gite_chiro_020824.pdf

Chiffres clés:

- 15 jours d'études pour la recherche des gîtes.
- 3 espèces forestières visées.
- 7 nuits de captures et 23 chauves-souris capturées.
- 1 chauve-souris Barbastelle équipée d'une balise VHF, qui a parcouru 12 km.
- 18 espèces différentes identifiées sur enregistrements sonores.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contacts : sophie.bourlon@parcduluberon.fr et mathieu.berson@parcduluberon.fr



J.M. Bompard

Suivi écologique de la zone incendiée du Saint-Sépulcre

Le 24 juillet 2017, un feu d'origine naturelle a balayé 1 142 hectares du massif du Saint-Sépulcre (communes de Mirabeau et La Bastidonne). Il s'agissait du plus grand feu en Vaucluse depuis l'incendie de Grambois en 1991. Le massif étant situé en zone « Natura 2000 oiseaux » (zone de protection spéciale), le Parc a initié dès 2018 un suivi de la réponse des oiseaux et de la végétation à l'incendie.

Il a été constaté une augmentation des oiseaux des milieux ouverts, incluant le retour d'espèces très menacées (Traquet oreillard, Pie-grièche méridionale). Les résultats complets seront analysés en 2025. Des préconisations de gestion seront proposées, en cohérence avec les enjeux Natura 2000, pour un travail en concertation avec les gestionnaires et acteurs locaux.

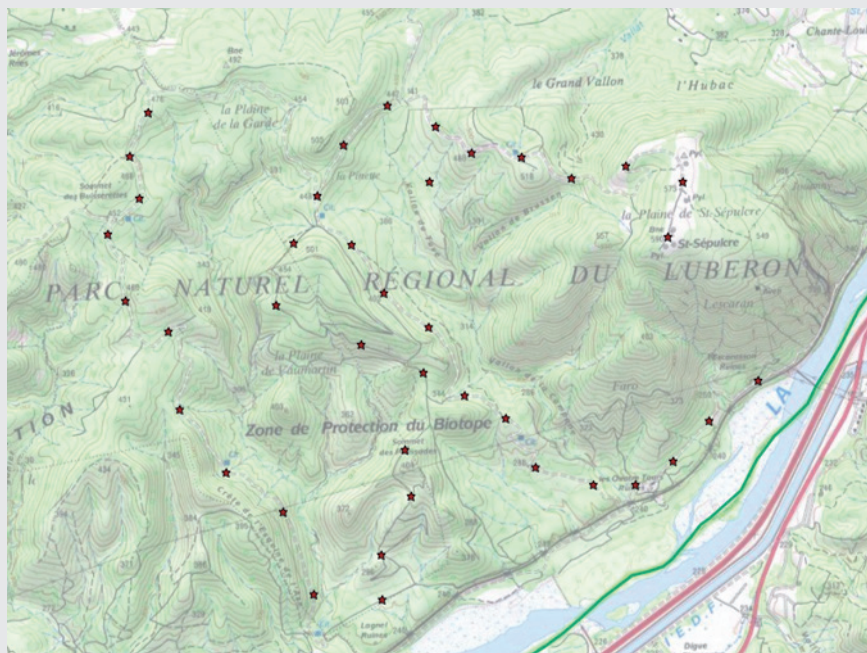
➔ En savoir plus sur la zone de protection spéciale Natura 2000 « Massif du Petit Luberon » : www.parcduluberon.fr/le-parc/natura-2000-r1/zps-natura-2000

Chiffres clés:

- 8 saisons de suivi ornithologique sur 39 points d'écoute (échantillonnages ponctuels simples).
- Relevés botaniques et entomologiques réguliers sur chaque point par 2 agents du Parc.
- Nidification certaine du Traquet oreillard en 2024 (1re dans la ZPS depuis près de 30 ans).
- Les données recueillies permettent d'orienter la gestion post-incendie sur des bases scientifiques.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contacts : laurent.michel@parcduluberon.fr





« Le Luberon oriental, haut lieu de biodiversité » : nouvelle plaquette

Afin de connaître et protéger la biodiversité du Luberon oriental, un dépliant a été édité et diffusé aux habitants de ce site Natura 2000 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx ». Cette nouvelle plaquette vient compléter les trois précédemment éditées pour le Petit et le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse, très appréciées du public.

Chiffres clés:

- 3 580 hectares en site Natura 2000 sur 9 communes.
- 1 500 hectares d'habitats d'intérêt communautaire.
- 11 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires.
- Un très grand nombre d'espèces végétales et animales patrimoniales.
- 13 espèces animales inscrites à l'Annexe II ; 17 espèces à l'Annexe IV de la Directive 92 43/CE, dont 8 espèces de chauves-souris, 6 espèces d'insectes, 1 espèce d'oiseau et 7 espèces végétales.

→ Télécharger la plaquette : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2023/03/plaquette_luberon-oriental_BD.pdf

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr

Évaluation de l'état de conservation des pelouses sèches méditerranéennes du site Natura 2000 « Adrets de Montjustin - les Craux - rochers et crêtes de Volx »

La préservation des pelouses sèches méditerranéennes est l'un des objectifs majeurs de ce site Natura 2000. Afin d'évaluer leur état de conservation, le Parc du Luberon a réalisé en 2024 une étude floristique pour mieux comprendre la dynamique de régression et de fragmentation des milieux ouverts, facteurs principaux de dégradation des pelouses. L'étude s'est composée de relevés botaniques sur 30 placettes de 400 m² et d'une cartographie comparée entre 1948 et 2024.

Sur les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire et de Mane, les pelouses sont en bon état. Elles ont néanmoins fortement régressé depuis 1948 et se sont morcelées dans la partie sud. Dans le Luberon oriental, les pelouses sont dans un état de conservation moyen car elles sont de faible surface et en cours de fermeture. Pour maintenir ces milieux ouverts, le Parc travaille directement avec les éleveurs locaux pour y faire perdurer le pastoralisme et engager des travaux de restauration.

Chiffres clés:

- Installation de 30 placettes permanentes pour le suivi de la flore de deux habitats de pelouses sèches :
 - 15 dans les Craux de Saint-Michel l'Observatoire et de Mane : pelouses et steppes à graminées et plantes annuelles
 - 15 dans le massif du Luberon oriental : pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires
- Dans les Craux, plus de 50% des pelouses ont laissé place à la forêt depuis 1948, soit une perte d'environ 6,5 ha/an de pelouses. Aujourd'hui, elles représentent environ 200 ha.
- 413 espèces végétales (2 243 observations botaniques).
- 83 espèces en moyenne sur les placettes de suivi (400 m²).

→ Voir l'article sur l'animation du site Natura 2000 : www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/natura-2000-r3/montjustin-craux-volx

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contact : lilian.car@parcduluberon.fr



Euphrasia à larges feuilles (Parentucellia latifolia), plante très rare dans les Alpes de Haute-Provence

Libre évolution d'une forêt : création d'îlots de sénescence à Volx

La commune de Volx, propriétaire d'une forêt de 243 hectares, a souhaité mettre en place un contrat Natura 2000 « Bois sénescents » afin de contribuer à la protection des forêts matures, l'un des objectifs prioritaires du site Natura 2000 du Luberon oriental. Le Vallon de Sarzen a été retenu car la forêt y est composée de vieux pins d'Alep, dont la plupart font entre 50 et 75 cm de diamètre et présentent de nombreux indices de biodiversité (loges de pic, cavités, bois mort, champignons, etc.). Les pins sont accompagnés d'une importante quantité de bois morts sur pied ou au sol, faisant de ce secteur un important réservoir de biodiversité.

Le contrat permet de protéger la forêt et sa richesse écologique pour les 30 ans à venir sur les 2 hectares d'îlots de sénescence créés.

➔ Voir l'article sur l'animation du site Natura 2000 : www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/natura-2000-r3/montjustin-craux-volx

➔ Voir l'Atlas forestier de la commune de Volx : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2023/03/Volx_BD.pdf

Chiffres clés:

- 2 îlots de 1 ha chacun, avec un engagement de la commune sur 30 ans.
- 21 arbres sénescents protégés.
- 3 pins d'Alep remarquables, mesurant respectivement 95, 105 et 110 cm de diamètre, une prouesse pour ces essences.
- La continuité entre les deux îlots et les secteurs sans gestion forme un ensemble d'environ 5 ha de forêt en libre évolution au fond du Vallon.
- Montant du contrat : 6 350 € (80 % Feader/ Région + 20 % Volx).

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), commune de Volx, Parc du Luberon.

Contacts : lilian@parcduluberon.fr



Reprise de l'animation du site Natura 2000 de la montagne de Lure

En 2024, le Parc, qui avait déjà été désigné comme structure gestionnaire du site Natura 2000 « Montagne de Lure » en a repris l'animation en interne.

Ce site vise à concilier les différents usages de la montagne et à prendre en compte la biodiversité dans les projets. Les enjeux sont principalement liés à la présence de la Vipère d'Orsini sur les crêtes. Cette espèce est aussi rare que discrète et n'est présente en France qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, sur 13 sites.

Les forêts de Lure et les crêtes des montagnes de Pélegrine et Sumiou sont également d'une richesse en insectes exceptionnelle, grâce notamment à la préservation de très vieux arbres et aux contextes pédologiques et climatiques locaux.

➔ Voir l'article sur l'animation du site Natura 2000 : www.parcduluberon.fr/nos-actions/milieux-naturels-et-biodiversite/natura-2000-r3/montagne-de-lure

Chiffres clés:

- Lure est l'un des 13 sites connus de présence nationale de la Vipère d'Orsini.
- 3 espèces protégées de coléoptères saproxyliques présentes sur le site.
- 1 hêtraie calcicole méditerranéenne en versant sud.
- Versant nord classé en Réserve biologique intégrale (RBI).
- 53 % des espèces de papillons connues en France sont présentes dans la vallée du Jabron.

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne Feader et Région), Parc du Luberon.

Contacts : nans.baisset@parcduluberon.fr



Apollon

Jean Cardon

Médiation liée à la présence du Loup gris

Le Parc du Luberon mène des actions de médiation territoriale sur le thème « Loup et pastoralisme », et notamment :

- amélioration des connaissances sur la biologie locale des loups (recherche expérimentation) et participation au suivi national de l'Office français de la biodiversité ;
- réalisation des constats de dommages aux troupeaux ;
- suivis ponctuels en zones pastorales selon les demandes d'éleveurs ;
- communication auprès du public (conférence, projection) et sensibilisation des offices du tourisme sur la présence des chiens de protection.

Les actions du Parc visent prioritairement à soutenir les éleveurs, en recherchant des moyens techniques d'améliorer l'efficacité de la protection des troupeaux, en informant le public sur le Loup gris en Luberon et sur le rôle des chiens de protection des troupeaux.

- ➔ Revoir la conférence « Le temps des loups » avec Riccardo Rao : <https://youtu.be/RelAZLN6Ael?feature=shared>
- ➔ Réécouter l'émission « Les midis de RCF : spécial Loup » : www.rcf.fr/actualite/les-midis-de-rcf-vacluse-jeudi?episode=529116

Chiffres clés :

- Suivi ponctuel localisé du loup en soutien de 4 éleveurs, réalisation de 4 constats de dommages.
- Animation de 3 ciné-débats à partir du film *Vivre avec les loups* (à Oppède et Avignon) et du film *Rasco et nous* (à Saint-Étienne-les-Orgues).
- Organisation de la conférence « Le temps des loups » avec l'historien italien Riccardo Rao et l'exposition sur le loup du musée Requien : 90 participants.
- Participation aux émissions de radio « Vraiment Nature » (ICI Vaucluse) et « Les midis de RCF : spécial loup ».
- Formation des agents des offices de tourisme de Forcalquier et d'Apt et de partenaires touristiques marqués Valeurs Parc.
- Présentation des actions du Parc du Luberon lors d'une réunion du comité syndical spéciale « Loup » du Parc du Verdon.
- Coopération avec le Cerpam et un collectif d'éleveurs « Défense du pastoralisme en Luberon » (Montjustin/Reillanne).
- Participation aux comités départementaux « Loup » 84 et 04, au comité technique « Loup » 84 et au comité « Loup » de l'arrondissement de Forcalquier.
- Finalisation de projets pour 2025-2026 : « Stratégie de protection intégrée des troupeaux » (avec 14 élevages volontaires dans 7 communes) et « Évaluer l'impact des tirs de loups sur la structuration sociale des meutes » (participation à un travail de recherche avec le CNRS de Montpellier).

Financé par le Parc hors programme d'actions subventionné.

Contacts : julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr



CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE



Garde régionale forestière 2024

Pour prévenir les incendies de forêt par une sensibilisation accrue des estivants et des résidents pendant l'été, le Parc du Luberon a recruté 27 jeunes saisonniers en 2024, dans le cadre du dispositif « Guerre du feu » financé par la Région Sud.

Leurs missions :

- expliquer aux usagers de l'espace naturel la réglementation d'accès aux massifs forestiers l'été sur le territoire du Parc : niveaux d'alerte, zones dérogoires ;
- relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu ;
- sensibiliser sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel (barbecues, cigarettes, détrit, etc.) ;
- informer les estivants sur l'offre touristique locale et les possibilités de balades.

- ➔ Voir les consignes face au risque incendie l'été : www.parcduluberon.fr/prudence-foret
- ➔ Télécharger le bilan de la campagne GRF Luberon 2024 : www.parcduluberon.fr/wp-content/uploads/2024/09/2024_GRF_bilan.pdf



Chiffres clés :

- Un dispositif mis en place par le Parc depuis 21 ans.
- 84 000 personnes sensibilisées au risque d'incendies en 2 mois.
- Présence sur 32 marchés locaux.
- 14 sites naturels surveillés.
- 92 % des visiteurs ne se renseignent pas sur le niveau de risque avant de partir en balade !
- Budget déployé : 198 206 €.

Cofinanceurs : Région (80 %), Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

Contact : aline.salvaudon@parcduluberon.fr

FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Élu référent : Christian Chiapella

Accompagner l'approche durable des manifestations sportives en espace naturel

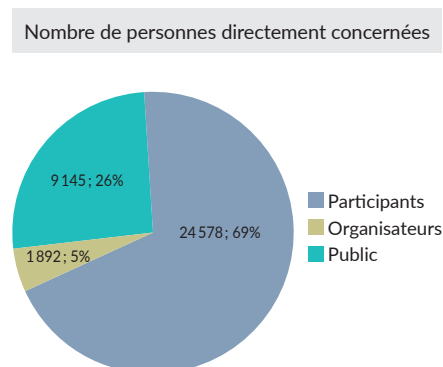
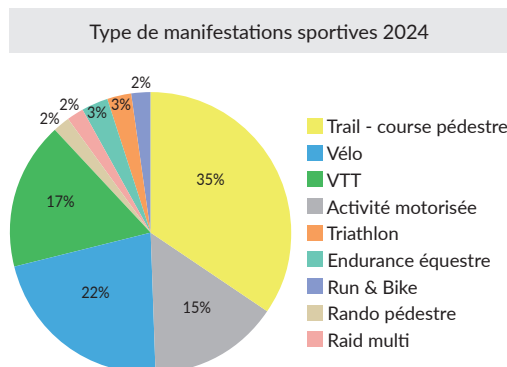
Vecteurs majeurs d'éducation, d'insertion, de santé, d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité touristique et de retombées économiques, les sports de nature doivent aussi composer avec la nécessité de préserver un patrimoine naturel fragile. Et parce que les pratiquants auto-organisés sont majoritaires, le Parc accompagne l'approche durable des manifestations sportives en espace naturel.

En 2024, le Parc a instruit et formalisé 60 avis simples sur les principaux événements sportifs en espaces naturels (rassemblant au total près de 35 000 personnes), puis conseillé les organisateurs sur l'approche durable des événements et leur évaluation d'incidences au titre de Natura 2000 (24 en 2024).

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Activités	Nb
Trail - course pédestre	21
Activité motorisée	9
Vélo	13
VTT	10
Run & Bike	1
Raid multi	1
Triathlon	2
Endurance équestre	2
Rando pédestre	1
Total	60



Organisation de la fréquentation des espaces naturels et gestion de conflits d'usages

Afin de prévenir les nuisances et les dégradations liées à la fréquentation grandissante des espaces naturels, le Parc apporte une assistance technique pour les conflits d'usages et problèmes fonciers liés aux itinéraires de randonnées et aux activités de loisirs et sports de nature ; en cohérence avec les objectifs de préservation de la biodiversité et avec la Charte du Parc, et en lien avec les partenaires (Départements, intercommunalités, communes, fédérations délégataires, gestionnaires d'espaces naturels dont l'ONF).

Chiffres clés:

- 7 conflits traités (communes d'Apt, Auribeau, Bonnieux, Gargas, Lourmarin, Saint-Saturnin-lès-Apt) : collecte et analyse des faits et données de fréquentation, médiation, proposition de mesures de gestion et/ou d'itinéraires de substitution.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Suivi des milieux humides du Calavon

Depuis 2015, le Parc du Luberon suit l'évolution des zones humides du Calavon entre le Pont Julien et Coustellet, via les indicateurs flore, amphibiens, libellules, orthoptères (criquets, sauterelles, grillons). Réalisé tous les 3 ans, le suivi des libellules s'est déroulé en 2024.

Le secteur étudié présente une belle diversité, avec 47 espèces observées en 10 ans. Le peuplement reste relativement stable, avec en moyenne 35 espèces vues à chaque suivi. En revanche, une baisse marquée et régulière du nombre d'individus est constatée (12 % en moyenne/an), due sans doute aux cumuls des années de sécheresse. Si cette tendance se confirmait dans les années à venir, il y aurait un risque de perte d'espèces les plus fragiles.



➔ www.parcduluberon.fr/zones-humides

Chiffres clés :

- 1 650 données produites depuis 2015.
- 47 espèces représentant 68 % des espèces connues du Parc et 64 % des espèces régionales.
- 57 % affiliées aux eaux stagnantes et 36 % aux eaux courantes.
- 38 espèces sténoèces (sensibles à de fortes variations écologiques).

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne et Région) + Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département du Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr

Un crapauduc temporaire pour la zone humide du Plan à Oppède

La zone humide du Plan est inscrite au réseau des Espaces naturels sensibles (ENS) du Département de Vaucluse. Elle abrite 7 espèces d'amphibiens, dont le célèbre Crapaud à couteaux (ou Pélobate cultripède), qui est en danger d'extinction à l'échelle régionale.

Les enjeux de protection de cette espèce (et des amphibiens en général) étant forts, un crapauduc temporaire a été installé en 2024 le long de la route départementale n° 178, qui borde le site. Avec les 800 mètres de filets, les animaux ont été recueillis dans des seaux d'un côté de la route, puis relâchés de l'autre côté. Cette opération a permis de mieux connaître leurs déplacements en vue de mettre en place un dispositif plus durable pour éviter leur écrasement.

➔ En savoir plus sur les mares : www.parcduluberon.fr/mares-amphibiens

➔ En savoir plus sur le Pélobate cultripède : www.parcduluberon.fr/pelobate

Chiffres clés :

- 6 espèces recensées : Crapaud épineux, Crapaud calamite, Crapaud à couteaux, Rainette méridionale, Péloodyte ponctué et Grenouille verte.
- 1 626 individus capturés, dont 20 % de Pélobate cultripède
- 295 amphibiens retrouvés sur la route malgré le dispositif, dont 48 % morts.
- Sur la RD178, circulent 2 000 véhicules par jour et 24 véhicules par heure la nuit.
- D'une manière générale, 10 véhicules par heure éliminent 30 % des amphibiens en migration (source : Cerema 2019).

Cofinanceurs : Natura 2000 (Union européenne et Région) + Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département du Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : jerome.brichard@parcduluberon.fr



Nettoyage des déchets de plastique dans le Calavon

Suite à plusieurs crues, des déchets plastiques agricoles se sont accumulés sur les berges du Calavon, au niveau des communes de Bonnieux et de Goult. Le Parc du Luberon a lancé une vaste opération de dépollution à laquelle la Région Sud, Adivalor, le Syndicat intercommunaire de rivière du Calavon-Coulon (SIRCC) et le Sirtom d'Apt ont apporté leur soutien financier.

Cette opération « Objectif zéro déchet plastique dans le Luberon » a permis de retirer et de traiter 113 tonnes de plastiques usagés et de restaurer l'état naturel du Calavon tout en sensibilisant le grand public et des scolaires.

➔ www.parcduluberon.fr/zones-humides



Chiffres clés :

- 113 tonnes de plastiques agricoles enlevées du milieu naturel.
- 750 kg collectés dans le cadre de la Fête de la nature (le 24 mai), avec la participation des salariés de la société RTE, de l'Institut médico-éducatif de La Roque d'Anthéron, de l'amicale des pêcheurs de la vallée du Calavon.
- 600 kg collectés dans le cadre du World Clean Up Day (20 septembre), avec 40 élèves du lycée professionnel de La Ricarde (photo ci-contre).

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon, SIRCC, Adivalor.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Projet « Eau et participation citoyenne »

Le projet de mobilisation citoyenne autour des économies d'eau vise des publics différents de ceux habituellement touchés par le Parc. Après avoir créé des partenariats forts avec des structures relais sur le territoire en 2023, une longue et nécessaire phase d'écoute et de débats s'est déployée en 2024 via des sondages, des ateliers et des rencontres. Résultat : les groupes sont prêts à mettre en œuvre des actions (défi famille, animations, achats et distribution de matériel) et le bilan de l'opération peut commencer, avec l'aide des partenaires techniques (Maison régionale de l'eau, Trisunic et Otinga), pour rendre le projet reproductible.

Chiffres clés :

- Formation des 4 structures relais aux enjeux de l'eau du Luberon.
- En moyenne, 5 réunions par structures relais avec les publics identifiés (habitants logements sociaux, habitants village, jeunes, hébergeurs touristiques, usagers d'un canal) et 2 à 3 ateliers participatifs ou visites de sites.
- Organisation de spectacles, ateliers, formation d'ambassadeurs, test d'outils de communication et de matériel d'économies d'eau.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon, structures relais.

Contact : magali.jameux@parcduluberon.fr



Et aussi en 2024 :



Lancement de la démarche de territoire autour de la ressource souterraine stratégique du plateau Urgonien des Monts du Vaucluse, le 15 novembre 2024 à Revest-du-Bion.

Les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Mont-Ventoux et le Syndicat mixte du bassin des Sorgues animent un processus ambitieux de concertation du territoire pour préserver les ressources souterraines (qualité et quantité). Ce projet nous engage pour plusieurs années...

Deux autres démarches similaires, accompagnées par le Parc, sont portées par la CCPAL pour le synclinal d'Apt et par le SMAVD pour la nappe d'accompagnement de la basse Durance.



Le 12 décembre, le Parc et la commune d'Oppède ont accueilli des représentants de iXO Private Equity et de Terra Blooming pour la mise en place d'un mécénat autour de la restauration de la zone humide du Plan à Oppède.



Et au milieu coule une rivière... Le 13 décembre, le passage à gué reliant le village d'Oppède à la véloroute du Calavon (EuroVelo 8) a été inauguré. Le Parc du Luberon a accompagné depuis 2015 la commune dans les différentes phases de ce projet, de l'idée à sa réalisation.



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

→ En savoir plus :
www.parcduluberon.fr/rnn-luberon

La Réserve naturelle nationale géologique du Luberon, créée en 1987, concerne 31 communes et 28 sites paléontologiques. Sa première mission consiste à assurer la préservation du patrimoine géologique.

Depuis 1988, l'État confie la gestion de la réserve au Parc du Luberon avec pour missions la protection, la recherche et la sensibilisation.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ; pauline.coster@parcduluberon.fr

Étude sédimentologique de l'Oligocène du bassin d'Apt

Cette étude vise à mieux comprendre l'évolution du climat et des paysages du bassin d'Apt, qui a eu lieu durant la grande transition climatique survenue il y a environ 34 millions d'années, marquant le passage de l'Éocène à l'Oligocène. Différentes méthodes scientifiques sont employées pour dater précisément les dépôts lacustres de cette époque et analyser les changements environnementaux.

En 2024, de nouvelles recherches ont été menées à Apt et Caseneuve, notamment avec des analyses de datation paléomagnétiques. Les premiers résultats concernant la sédimentologie du bassin d'Apt ont été publiés par les géologues du Parc et des chercheurs de l'université d'Aix-Marseille et de l'université d'Ankara (Turquie) dans la revue scientifique *BSGF - Earth Sciences Bulletin*, volume 195.

→ https://www.bsgf.fr/articles/bsgf/full_html/2024/01/bsgf240023/bsgf240023.html



Étude des étoiles de mer et des oursins fossiles miocènes de Lacoste et Ménerbes

Les roches calcaires de Ménerbes et de Lacoste renferment des fossiles d'invertébrés marins remarquablement bien conservés datant du Miocène (-20 millions d'années). Parmi eux, on trouve principalement des bivalves (pectenidés) et des échinodermes (oursins, étoiles de mer, ophiures et comatules).

En 2024, de nouvelles recherches ont été réalisées pour inventorier plus précisément ces fossiles, notamment les échinodermes, et mieux comprendre les conditions dans lesquelles ces accumulations se sont formées. Cette étude a été menée par une étudiante en Master 2 en collaboration avec l'université de Lyon.

Chiffres clés :

- Trois nouvelles espèces d'étoiles de mer fossiles découvertes.



Découverte d'une nouvelle espèce fossile de guêpe parasitoïde

Les guêpes parasitoïdes sont des hyménoptères qui parasitent d'autres arthropodes en pondant un ou plusieurs œufs dans une larve. En 2024, une nouvelle espèce fossile de guêpe parasitoïde datant du début de l'Oligocène (environ -30 millions d'années) a été découverte dans les collections du musée de géologie (collection Signoret). Elle a été nommée *Lithoserix oublierus* et représente la troisième espèce de ce genre disparu, qui avait été initialement décrit à partir de fossiles éocènes découverts dans le Colorado aux États-Unis, puis retrouvée à Aix-en-Provence. La description de ce nouveau fossile a été publiée dans la revue scientifique *Fossil Record*.

Cofinanceurs : Natural History Museum Basel et University of Bern (Suisse), Parc du Luberon.



Formation sur le terrain pour les agents de l'OFB 04

Une journée de formation sur le terrain a été organisée en collaboration avec des inspecteurs de l'environnement (Office français de la biodiversité des Alpes de Haute-Provence). L'objectif : renforcer la connaissance des agents sur la réglementation en vigueur dans la réserve naturelle et sur les enjeux spécifiques du secteur. À travers des échanges et des observations in situ, les participants ont pu mieux appréhender les défis liés à la préservation du patrimoine géologique et les actions de protection et de surveillance mises en place.



E. Foune



Coupe de pins et débardage au cheval à Saint-Saturnin-lès-Apt

L'Espace naturel sensible des marnes aptiennes de la Tuilière, à Saint-Saturnin-lès-Apt, a fait l'objet d'une action exemplaire de gestion écologique. Une coupe de pins a été menée pour freiner l'expansion forestière et maintenir visibles des terrains marneux, précieux pour la science et la pédagogie. Pour limiter l'impact environnemental, le débardage a été réalisé au cheval. Trois chevaux de trait, menés par Provence Hipposervices, ont transporté 45 tonnes de bois sur 500 mètres. L'opération a concerné une centaine de pins, certains ayant pesé jusqu'à 800 kg.

Cofinanceurs: Département de Vaucluse, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt, Parc du Luberon.

PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURE

Élue référente : Valérie Peisson

Diagnostic de conservation, sécurisation et mise en valeur de l'église Saint Georges à Limans

L'église de Limans est inscrite au titre des Monuments historiques depuis 2019. Depuis plusieurs années, une série de désordres sont apparus, présentant un danger pour le public et compromettant l'utilisation de l'église. La commune a confié au Parc la réalisation d'un diagnostic en vue de la restauration, qui a été finalisé en juillet 2024. Cette phase de diagnostic permet à la commune de disposer d'une parfaite connaissance historique, d'apprécier la faisabilité des travaux de conservation, d'aménagement et de maintenance, et de proposer un plan pluriannuel de maintenance du bâti.

Chiffres clés:

- Montant estimé de l'opération : 2013095 € TTC.
- Montant estimé des travaux urgents à réaliser : 266878 € TTC.
- Maître d'ouvrage : commune de Limans.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.
- 2 réunions publiques de présentation : octobre 2023 et en novembre 2024.

Cofinanceurs: commune de Limans.

Contact : alice.lombard@parcduluberon.fr



Étude pour le projet de mise en valeur du barrage de Saint-Saturnin-lès-Apt

Saint-Saturnin-lès-Apt est un village perché qui s'est construit le long d'une combe recevant les eaux de ruissellement. En 2023, le barrage qui accueillait ces eaux depuis plus d'un siècle a été vidé suite au constat de l'instabilité de l'ouvrage. De fait, le site a perdu ce qui faisait son caractère et son attractivité : la présence d'eau.

L'étude menée par le Parc en 2024 avait pour objectif de retracer l'histoire des barrages du village en les mettant en lien avec les autres éléments du patrimoine hydraulique. Il s'agissait d'établir les différentes possibilités qu'offre ce site du point de vue de l'usage de l'eau et de l'aménagement, et d'explorer les pistes de mise en valeur.

- Maître d'ouvrage : commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr



Préparation des travaux au Château de l'environnement à Buoux

Propriétaire du Château de l'environnement, qui est classé au titre des Monuments historiques, le Parc du Luberon prépare un vaste projet de restauration et d'aménagement du site afin de mieux accueillir le public scolaire et d'ouvrir l'édifice au grand public avec un centre d'interprétation des patrimoines.

L'année 2024 a permis d'avancer sur plusieurs études en vue de la préparation des travaux qui démarreront en 2025, et notamment :

- finalisation du diagnostic patrimonial du logis Renaissance, la partie la plus ancienne du château (début XVI^e) ;
- intégration d'un volet ambitieux de rénovation énergétique, avec notamment une étude sur la production de chaleur par géothermie ;
- avancement des études environnementales.

→ www.parcduluberon.fr/nos-actions/chateau-de-lenvironnement

Chiffres clés :

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre : Parc du Luberon.
- 15 bureaux d'études accompagnant l'opération.
- Budget d'investissement global : 9,54 M€ HT.

Cofinanceurs : Union européenne (Feder), État, Région Sud, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact :

jeremie.haye@parcduluberon.fr

PAYSAGE

Élue référente : Valérie Peisson

Réaménagement du site du château de Cadenet

En 2024, la première tranche de travaux du site du château de Cadenet a été lancée. Ces travaux ont permis la sécurisation du fronton à l'ouest, de conforter les cheminements et de restaurer les maçonneries. Une signalétique informative a été installée pour découvrir les points d'intérêt.

Les fouilles archéologiques ont permis de préciser la connaissance des lieux, de l'implantation celto-ligure confirmée par la découverte d'un bloc à empreinte de pied (âge de fer, fin II-I^{er} s. avant J-C, sans doute pour un usage de stèle funéraire), à des vestiges plus récents résultant du quotidien de la vie d'un château au XVIII^e siècle.

→ www.parcduluberon.fr/geosite/chateau-de-cadenet

→ www.parcduluberon.fr/nos-actions/paysage-urbanisme-architecture/architecture/chantiers-restauration

Chiffres clés :

- 8 entreprises et partenaires mobilisés dont maîtrise d'œuvre et études : Parc du Luberon.

Cofinanceurs : État, Région, Département de Vaucluse, Fondation du patrimoine.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr



Observatoire photographique du paysage du Luberon

Le Parc du Luberon porte un Observatoire photographique du paysage sur l'ensemble de son territoire de projet, composé de 61 séries photographiques illustrant la diversité des paysages et des saisons. Ces séries photographiques sont reconduites tous les 5 ans selon des critères techniques fixes (date, cadre...), ce qui permet de rendre compte de l'évolution des paysages et de saisir les enjeux du territoire.

Une analyse de ces 61 séries photographiques ainsi que leur intégration à l'application partagée avec les autres Parcs du Sud ont été réalisées en 2024.

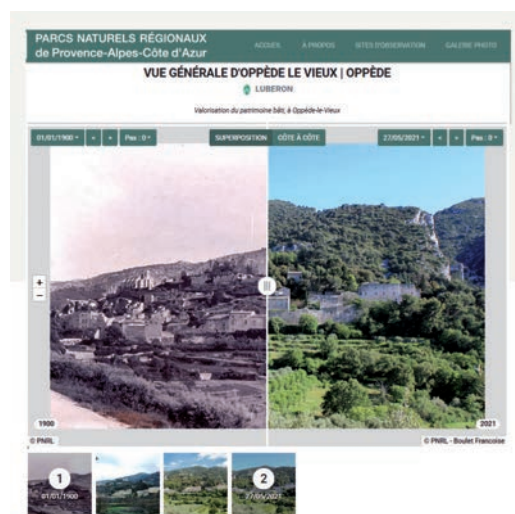
→ À consulter sur <https://paysages.pnrsud.fr>

Chiffres clés :

- 61 séries photographiques.
- Une reconduction tous les 5 ans.
- Des séries illustrant les 4 saisons.
- 5 clubs photos du territoire partenaires.
- Des cartes postales du début XX^e siècle, des reconductions datant de 2001, 2019, 2021.

Cofinanceurs : DREAL, Région, Parc du Luberon.

Contact : francoise.delville@parcduluberon.fr





“Mission B Développer et ménager le territoire

ORIENTATIONS

B/1

Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire

B/2

Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie

L'année 2024 a été marquée par la fin du programme SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) et l'arrêt progressif du dispositif d'accompagnement. Quant aux chiffres de suivi des autorisations d'urbanisme, ils ont sensiblement évolué :

	2022	2023	2024
Avis du conseil architectural du Parc	4 804	4 712	5 097
Nb de dossiers analysés	1 638	1 634	1 310
Rendez-vous et visites	588	466	673

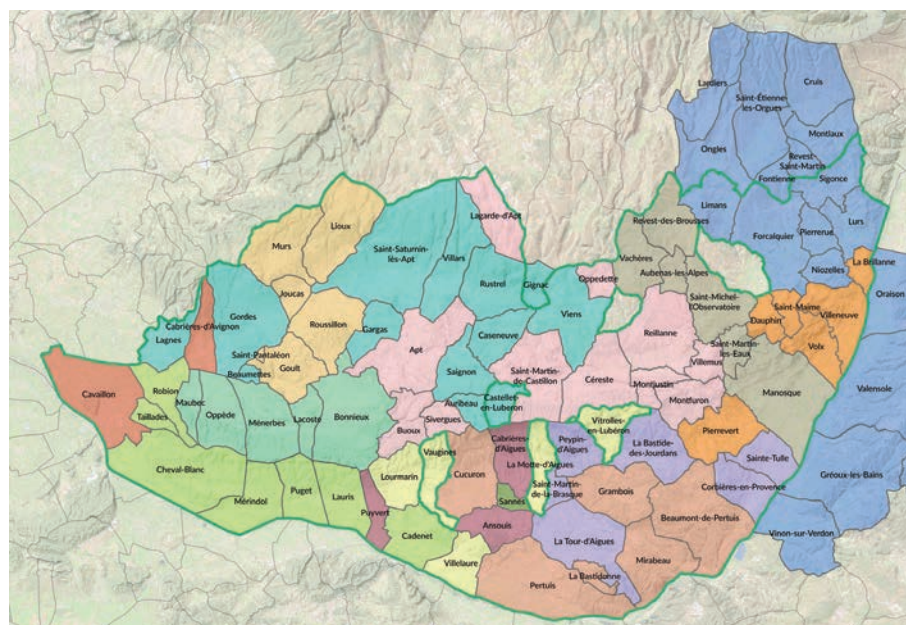
À noter : le nombre de maisons individuelles a toujours tendance à diminuer parmi les permis de construire, alors que celui des réhabilitations ou des extensions d'habitat augmente. Concernant les déclarations préalables de travaux, le nombre de projets d'installations photovoltaïques individuelles dépasse le record de l'an dernier. Avec 1 246 dossiers sur l'ensemble du territoire, ce type de projet représente plus du quart des autorisations d'urbanisme instruites par les services du Parc. Cette évolution confirme que l'augmentation du prix des énergies a été un facteur déclenchant pour la production d'énergie renouvelable et que la réduction de la consommation d'énergie fossile dans l'habitat est amorcée...

Chiffres clés :

- 9 architectes du conseil architectural du Parc en mairie + 1 animatrice rénovation énergétique.
- Nombre de projets de permis de construire : 823 dossiers (1 163 en 2023).
- Nombre de déclarations de travaux : 3 127 dossiers (2 928 en 2023).
- Nombre de projets de rénovation de l'habitat toujours en augmentation : 1 404 dossiers (1 205 en 2023).
- 673 rendez-vous en mairie ou de terrain.

Cofinanceurs : Région, Département de Vaucluse, communes et intercommunalités adhérentes, Parc du Luberon.

Contact : patrick.cohen@parcduluberon.fr



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - <http://geo.pnrpaca.org>



Territoire du Parc naturel régional du Luberon

Les architectes conseil 2024

Légende : Architectes conseil

- Annouk SOULA
- Camille PINET
- Céline ANDREAULT
- Christelle JUSKIWIESKI
- Christian MENDEZ
- Didier RESPAUD-BOUNY
- Dominique HERBERT
- Hugues BERINCHY
- Jean-José CARILLO
- Loïc ARENE
- Marie GARCIN
- Mattieu LABARDIN
- Virginie PINEAUD
- Patrick COHEN

- Limites administratives**
- Périmètre du Parc
 - Limite communale



URBANISME ET FONCIER

Suivi et accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme

Le Parc du Luberon est associé à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux (PLU/PLUi), aux schémas de cohérence territoriaux (SCoT) et aux cartes communales. Il assiste les collectivités et veille à la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du Parc. En tant que personne publique associée, le Parc contribue au renouvellement urbain, à la maîtrise de la consommation d'espace et à la lutte contre la spéculation foncière.

En 2024, le Parc a suivi l'ensemble des procédures de révision ou de modification des PLU et SCoT du territoire.

➔ www.parcduluberon.fr/urbanisme



Chiffres clés :

- Accompagnement de la révision des PLU de Revest-des-Brousses et Lagarde-d'Apt.
- Accompagnement de la révision des SCoT de Cotelub et Métropole Aix-Marseille-Provence.
- 17 avis rendus concernant :
 - les documents d'urbanisme des communes suivantes : Apt, Cadenet, Cavaillon, Manosque, Maubec, Pertuis, Peypin-d'Aigues, Pierrevet, Reillanne, Revest-des-Brousses, Sainte-Tulle, Saint-Martin-de-la-Brasque, Saint-Michel l'Observatoire, Villelaure, Villemus ;
 - le SCoT de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
 - le SRADDET de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contact : aurelie.gabon@parcduluberon.fr

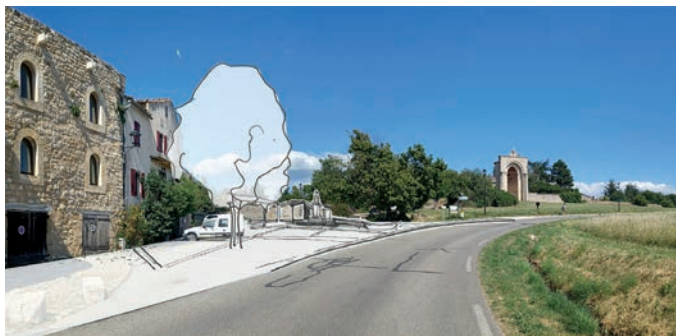
MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

Élue référente : Valérie Peisson

Étude de faisabilité pour l'aménagement du secteur de l'Oratoire à Caseneuve

La commune souhaitait aménager l'entrée du village par la mise en valeur de l'Oratoire et la création d'un espace de stationnement associé à une aire pour les camping-cars. Rendu en juillet 2024, le diagnostic de faisabilité a permis de réaliser un état des lieux et d'identifier les enjeux liés au projet communal.

Outre la valorisation de l'entrée du village médiéval, ce travail a mis en lien cet espace avec l'extension plus récente du village, où se trouvent les équipements communaux. Le maître d'ouvrage peut désormais apprécier la faisabilité des travaux d'aménagement selon un calendrier prévisionnel et proposer un plan pluriannuel de financement.



Chiffres clés :

- Maître d'ouvrage : commune de Caseneuve.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.
- Montant estimé de l'opération à venir : 623 602 € TTC.

Contact : alice.lombard@parcduluberon.fr

Étude de faisabilité pour le réaménagement des écoles de Saint-Saturnin-lès-Apt

La commune de Saint-Saturnin-lès-Apt a confié au Parc du Luberon une mission d'étude de faisabilité pour le réaménagement des deux écoles : école publique Empereur dans le village et école publique dans le hameau de la Tuilière. Cette étude a permis d'élaborer différents scénarios pour le réaménagement et la rénovation globale des deux écoles.

Chiffres clés :

- Maître d'ouvrage : commune de Saint-Saturnin-lès-Apt.
- Maître d'œuvre : Parc du Luberon.

Contact : elodie.menc@parcduluberon.fr

Projet de réaménagement de la place Jean-Jaurès à La Tour-d'Aigues

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », la commune de La Tour-d'Aigues a souhaité lancer un concours de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la place Jean-Jaurès. L'objectif : améliorer le cadre de vie des Tourains et mettre en valeur le patrimoine historique que constitue le château Renaissance.

Le Parc du Luberon a accompagné la commune pour la définition du programme, l'organisation du concours, la consultation des équipes de maîtrise d'œuvre et les démarches de concertation auprès des habitants.

Chiffres clés :

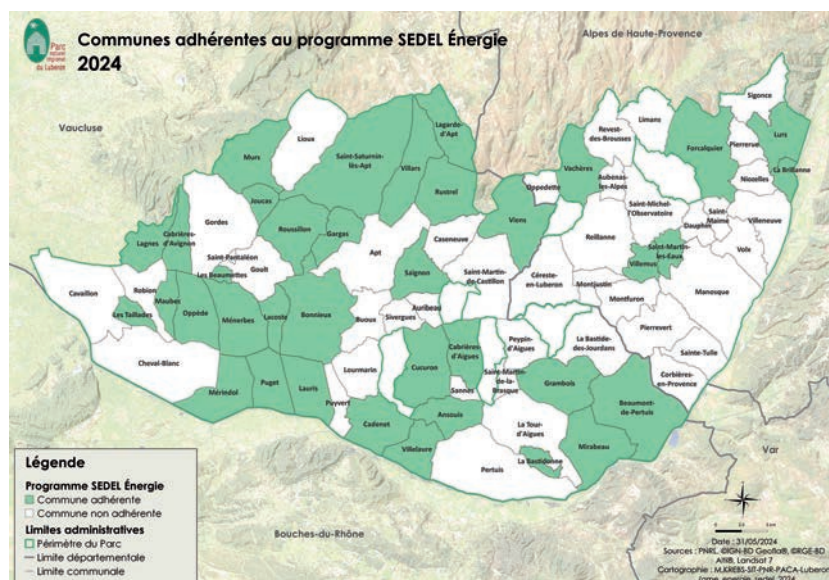
- Maître d'ouvrage : commune de La Tour-d'Aigues.
- Assistant à maîtrise d'ouvrage : Parc du Luberon.
- Mission effectuée en 2023 et 2024 : 6 mois d'étude pour la mise au point des orientations d'aménagement des espaces publics aux abords du château ; 3 mois pour la définition du programme ; 8 mois pour le concours de maîtrise d'œuvre.
- 3 réunions publiques.

Cofinanceurs : État (Petites villes de demain), commune de La Tour-d'Aigues.

Contact : elodie.menc@parcduluberon.fr

SEDEL-énergie : avec le Parc, les collectivités maîtrisent leurs consommations énergétiques

38 communes et 2 intercommunalités bénéficient du service SEDEL-énergie (Services d'économies durables en Luberon), à travers une convention pluriannuelle en 2024. La commune de Puget a intégré le dispositif en mai 2024 (suite à un désistement en 2023). En 2024, 100 % des communes qui devaient renouveler leur convention l'ont fait.



➔ www.parcduluberon.fr/sedel

Chiffres clés :

- 40 collectivités adhérentes.
- En moyenne, une commune adhérente à SEDEL-énergie consomme 244 kWh/habitant par an pour un budget de 39 €/habitant, contre 422 kWh/hab et 40 €/an au niveau national (enquête Ademe, chiffres 2017).
- 1 réunion du comité de pilotage le 5 novembre 2024.

Cofinanceurs : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, programme ACTEE+), collectivités adhérentes, Parc du Luberon.

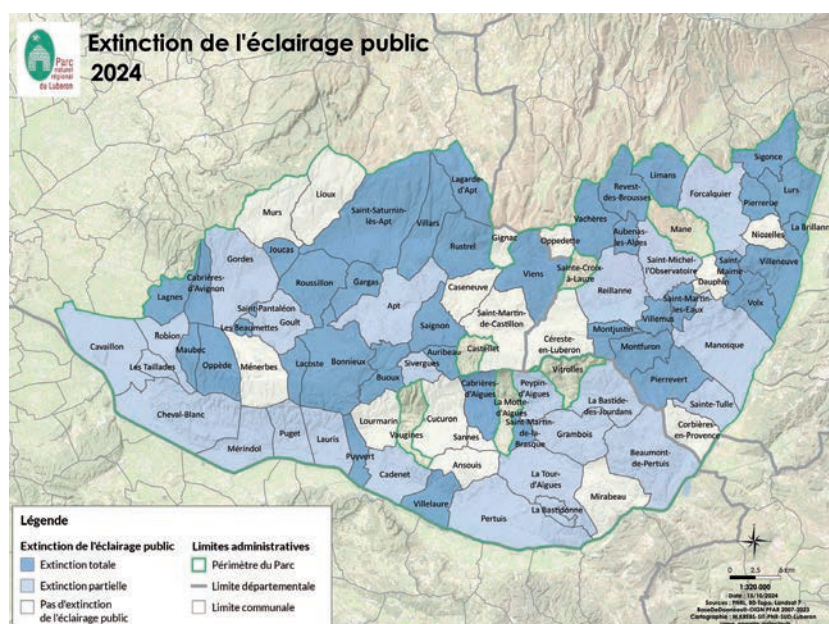
Contact : sedel@parcduluberon.fr

Extinction de l'éclairage public : une pratique qui se généralise

Depuis de nombreuses années, le Parc du Luberon accompagne et encourage les collectivités du territoire à éteindre l'éclairage public toute l'année, avec l'accompagnement du service SEDEL-énergie. L'extinction de l'éclairage public permet de faire des économies d'énergie et financières ; c'est aussi un levier pour améliorer la qualité du ciel étoilé et protéger la vie des espèces nocturnes.

En 2024, le nombre de communes pratiquant l'extinction a atteint un record sans précédent sur le territoire, puisque presque 80 % des communes éteignent au moins partiellement l'éclairage en cœur de nuit, pour le plus grand bonheur de la biodiversité nocturne !

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/transition-energetique/le-parc-du-luberon-ouvre-la-voie/pollution-lumineuse



Chiffres clés :

- Nombre de communes ayant déclaré l'extinction en 2014 : 11.
- Nombre de communes ayant déclaré l'extinction début 2024 : 63 (80 % du territoire), soit une progression de 52 communes en 10 ans !
- Économies d'énergie réalisées en moyenne grâce à l'extinction : 30 % à 40 %.

Contact : sedel@parcduluberon.fr

Accompagnement des communes pour l'identification de zones d'accélération pour les énergies renouvelables

En 2024, le Parc naturel régional du Luberon a accompagné les communes du territoire dans l'identification de zones d'accélération pour les énergies renouvelables ; une occasion de se questionner sur l'implantation du mix énergétique sur les territoires communaux. L'accompagnement du Parc a permis de soulever les impacts de ces installations sur les patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Chiffres clés :

- 170 cartographies créées.
- 1 outil d'aide à la décision cartographique créé.
- 27 communes rencontrées : présentation du contexte réglementaire, du rôle des communes dans la planification énergétique, du planning attendu, des objectifs de la Charte du Parc et des PCAET, etc.
- 12 données cartographiques transmises aux services de l'État (liste des ZAE nR identifiées par communes, après délibération).

Cofinanceurs : État (Fonds vert), Parc du Luberon.

Contact : thibaud.rault@parcduluberon.fr



CADRE DE VIE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Animation de la charte signalétique du Parc du Luberon

Le Parc du Luberon accompagne les communes adhérentes dans l'application de sa charte signalétique. Il assiste ainsi les communes dans la révision de leur règlement local de publicité (RLP) et dans la mise en place de la signalétique d'information locale. Il poursuit également l'inventaire de terrain pour supprimer du paysage, avec l'aide des communes, les enseignes et pré-enseignes illégales pour préserver le cadre de vie.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/qualite-vie/publicite-signalétique

Chiffres clés :

- Suivi de 2 enquêtes publiques pour la création de RLP à Cucuron et Saint-Michel-l'Observatoire.

Cofinanceurs : DREAL, communes, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Élue référente : Noëlle Trinquier

Accompagnement du Parc sur le changement climatique : un nouveau guide pour les élus

Le Parc du Luberon a édité à destination des élus le guide *Adaptons notre territoire au changement climatique : vos attentes, nos solutions*. Cette brochure présente les conseils et services proposés par le Parc pour accompagner les communes et intercommunalités dans de nombreux domaines, de l'aménagement du territoire aux économies d'énergie, en passant par les espaces naturels, forestiers et agricoles, ou encore la sensibilisation. Pour atténuer le changement climatique ou s'y adapter, figurent des solutions concrètes et plusieurs modalités : mise à disposition de ressources, conseils et/ou prestation. Ce document de 24 pages, imprimé en 500 exemplaires, a été diffusé aux élus du comité syndical le 26 novembre puis dans les communes.

➔ www.parcduluberon.fr/guide-climat

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr



2^e rencontre pour les entreprises sur le changement climatique

Le 19 septembre à Pertuis, le Parc du Luberon, l'Union des Entreprises Pertuis Luberon et le GREC-SUD ont organisé une rencontre pour les entreprises sur le changement climatique, sur le thème « Comment adapter mon entreprise au changement climatique ? Des solutions existent ! », avec des témoignages d'entreprises engagées. Les objectifs : apporter aux entreprises une meilleure connaissance des impacts du changement climatique à l'échelle locale ; leur donner des clés et des outils afin de mieux anticiper, atténuer et s'adapter aux conséquences du changement climatique par des actions pratiques.



➔ www.parcduluberon.fr/changement-climatique

Chiffres clés :

- 25 personnes présentes à cette rencontre.

Cofinanceurs : Parc du Luberon, GREC-SUD, Union des Entreprises Pertuis Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr

Et aussi en 2024 :



Conférence « Vers la résilience des territoires face au changement climatique » proposée aux délégués par The Shifters avant la réunion du comité syndical du 26 novembre 2024.



Intervention du Parc du Luberon le 14 octobre 2024 lors de la 2^e Journée régionale SudBiodiv' consacrée au thème « Changement climatique, la nature, LA solution ».

➔ Voir l'interview de Laure Galpin :

<https://youtu.be/J-1ODw9p42s?si=hED8taNw-SLy-7aI>

MOBILITÉ

Élue référente : Noëlle Trinquier

Luberon Labo Vélo : vive le vélo quotidien !

Le Parc du Luberon anime le programme Luberon Labo Vélo dont l'objectif est de développer l'usage du vélo au quotidien dans les villes et villages du Luberon, et de réduire la part d'utilisation de la voiture individuelle.

En 2024, le Parc du Luberon et ses partenaires ont participé aux événements suivants :

- « Mai à vélo »,
- Semaine européenne de la mobilité,
- Réunion du comité technique du schéma directeur vélo de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

 Le Parc anime le groupe Facebook « Luberon Labo vélo, je choisis le vélo au quotidien », rejoignez-nous ! www.facebook.com/groups/821288171896261

Chiffres clés :

- Mai à vélo :
 - 37 371 km parcourus en 2024 par notre communauté = +61 % par rapport à 2023.
 - La communauté « Parc naturel régional du Luberon » termine 4^e dans le classement régional des collectivités de la région.
 - 103 publications sur le groupe Facebook Luberon Labo Vélo en 2024.

Cofinanceurs : Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, Parc du Luberon.

Contact : nicolas.bouedec@parcduluberon.fr





“Mission C

Créer des **synergies** entre **environnement de qualité** et **développement économique**

ORIENTATIONS

C/1

Faire du développement de l'agriculture un enjeu du développement durable pour le Parc

C/2

Mettre en œuvre les pratiques d'un tourisme durable

C/3

Améliorer les performances environnementales et l'attractivité des parcs d'activités et des entreprises



Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est labellisé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Ademe comme territoire porteur d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif : offrir une alimentation locale et de qualité grâce à une dynamique territoriale mobilisant de nombreux

acteurs : organismes agricoles, collectivités locales, associations...

La stratégie du PAT Luberon se décline en 6 axes résumés dans ce schéma. →

Le projet phare du PAT Luberon, « L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques », porté par le Parc du Luberon, est lauréat du Programme national pour l'alimentation 2023-2025.



→ En savoir plus : www.parcduluberon.fr/projet-alimentaire-territorial

Formation des élus sur la sécurité alimentaire

Suite à la journée organisée pour les élus en novembre 2023 sur le rôle des collectivités dans le maintien et le développement des productions agricoles nourricières, le Parc s'est associé au Département des Alpes de Haute-Provence, au Parc du Verdon, à DLVAgglo, à la commune de Jausiers et à la SAFER PACA pour proposer plusieurs journées de formation à destination des élus en avril 2024 : « Résilience alimentaire du territoire et sécurité civile ».

Avec une intervention de Stéphane Linou (spécialiste de la sécurité alimentaire, pionnier du mouvement Locavore en France et expert-associé au Laboratoire Sécurité-Défense du Conservatoire national des arts et métiers), l'objectif était de montrer aux élus locaux les possibilités d'actions dont ils disposent pour préserver et développer un système alimentaire plus local et de qualité, en s'appuyant sur :

- la planification, avec les plans locaux d'urbanisme ou les plans communaux de sauvegarde ;
- la commande publique de la restauration collective ;
- le soutien aux outils de transformation nécessaires pour assurer la commercialisation des produits.

Pour chaque journée, un repas locavore et bas carbone a été proposé avec de nombreux invités sur le temps du déjeuner, afin de mettre en avant les richesses agricoles locales et l'importance de les soutenir. À Apt, le repas a été préparé par le groupement d'intérêt public et la maire d'Apt était présente pour le déguster.



→ + d'infos sur le Défi locavore bas carbone : https://youtu.be/ds8FF_55qns

Chiffres clés :

- 3 journées de formation les 16, 17 et 19 avril à Apt, Digne-les-Bains et Valensole.
- 30 élus formés.
- 2 conférences grand public les 16 et 19 avril à Apt et Manosque.
- 80 personnes impliquées.

Cofinanceurs : Direction générale de la Santé, Département de Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr



Projet « Alimentation méditerranéenne » de la Ville d'Apt

La Ville d'Apt a souhaité s'impliquer dans le développement d'une alimentation méditerranéenne de qualité, en lien avec la cuisine centrale (groupement d'intérêt public GIP d'Apt), qui fournit les repas pour les scolaires et le centre médico-social. Un stage, encadré par le Parc, a permis d'amorcer le travail dès février 2024 et de rassembler les différents acteurs autour de la restauration collective, depuis la production agricole jusqu'au temps du repas.

Un partenariat a ainsi vu le jour entre le Parc, la commune, le GIP et le Sirtom de la région d'Apt, notamment pour la mutualisation des moyens dans l'organisation des pesées des restes non consommés dans les cantines. Suite à ce diagnostic, des formations et des réunions de sensibilisation ont permis de faire monter en compétences le personnel, mais aussi d'informer tous les acteurs sur l'importance de faire évoluer notre alimentation.

➔ En savoir plus sur le diplôme universitaire de chef de projet en alimentation durable de l'université de Nice en partenariat avec la commune de Mouans-Sartoux : <https://univ-cotedazur.fr/formation/offre-de-formation/de-chef-de-projet-en-alimentation-durable-option-collectivite-territoriale>

Chiffres clés :

- Stage « Chef de projet en alimentation durable » :
 - 2 comités de pilotage
 - 26 entretiens
 - 4 semaines de pesées des restes alimentaires (3 écoles et 1 collège)
 - 1 diagnostic alimentaire de la Ville d'Apt et 1 plan projet.
- Participation du Parc dans le cadre du PAT :
 - 3 réunions de présentation du projet : établissements livrés, élus, services de la Ville d'Apt (affaires scolaires et animation)
 - 4 interventions en conseil d'école
 - 1,5 journées de formation par l'association Le Loubatas.

Cofinanceurs : Agence régionale de santé, Département de Vaucluse, Parc du Luberon, Ville d'Apt.

Contact : julie.rigaux@parcduluberon.fr

Et aussi en 2024 :



Réunion du comité de pilotage du réseau « De la ferme à ta cantine » le 22 mai 2024 à la Maison du Parc. Ce réseau réunit les élus et agents des communes engagées dans l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux et, si possible, biologiques.



Signature d'une convention-cadre de partenariat entre le Parc du Luberon et la Chambre d'agriculture de Vaucluse par les présidentes, Dominique Santoni et Georgia Lambertin, à l'occasion du Salon Med'agri le 15 octobre 2024, pour un soutien à l'agriculture locale selon les axes définis dans la Charte de Parc.



Retour en images sur le festival « Jusqu'au vallon », qui s'est déroulé à Forcalquier du 13 au 15 septembre 2024 sur le thème « Goûter le sensible », en partenariat avec le Parc.

▶ <https://www.youtube.com/watch?v=ATFpJlxYMws>

LA THOMASSINE - VERGERS ET JARDINS CONSERVATOIRES

Élu référent : Patrick Courtecuisse



La Thomassine est un verger conservatoire et un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière de Provence et des Alpes du sud avec 420 variétés. Elle est animée par le Parc naturel régional du Luberon avec le soutien de la Ville de Manosque.

➔ En savoir plus : www.parcduluberon.fr/lathomassine – www.facebook.com/lathomassine

Vergers conservatoires de La Thomassine : une récolte exceptionnelle

En 2024, les vergers conservatoires de La Thomassine ont bénéficié d'une taille complète entre février et mars. Non effectuée depuis plusieurs années, cette taille visait à conduire les arbres, leur éviter des maladies et améliorer la production de fruits. Elle a concerné les pommiers, figuiers, pêchers, abricotiers, cerisiers, pruniers, pistachiers, oliviers. L'année 2024 a également été une riche année pour la production de fruits, avec des pêches, des pommes et des olives en abondance.

Chiffres clés :

- Entre février et mars, près de 1 000 arbres taillés, soit environ 50% des arbres du site.
- Production : 271 litres d'huile d'olive (1 300 kg d'olives), 882 litres de jus de pommes issues des vergers.
- Ventes : 56 litres huile d'olive, 77 litres jus de pommes, 420 kg de fruits.

Cofinanceurs : Parc du Luberon, Ville de Manosque.

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr



Des cueillettes solidaires à la Thomassine

Les vergers de La Thomassine ont été ouverts en 2024 à l'association À dos d'éléphant (Montjustin) pour des cueillettes solidaires. En juillet, les bénévoles de l'association ont ainsi glané les pêches non récoltées dans les vergers. Cette récolte a ensuite été redistribuée aux personnes ayant des difficultés à accéder à une alimentation bon marché et de qualité, à Reillanne et à l'épicerie solidaire de Manosque. Ce projet s'inscrit dans la démarche globale du Projet alimentaire territorial du Parc, pour la réduction du gaspillage et la lutte contre la précarité alimentaire.

Avec cette association, de nouveaux pommiers avaient été plantés dans le verger villageois de Montjustin le 24 février.

➔ www.lecolebuissonniere-montjustin.fr/cueillettes-solidaires-sur-notre-territoire



Chiffres clés :

- 10 bénévoles mobilisés.
- 50 kg de pêches collectés et redistribués.

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr

Journée des fruits et saveurs d'autrefois 2024

Pour continuer de sensibiliser le public à la biodiversité domestique, le Parc naturel régional du Luberon a organisé le 1^{er} décembre 2024 la Journée des fruits et saveurs d'autrefois, qui a réuni : 43 exposants, 10 associations partenaires et 1 200 visiteurs. Cette édition a fait partie, comme en 2023, des meilleurs crus.

➔ Revoir le programme : www.parcduluberon.fr/fruits-saveurs

Cofinanceurs : Parc du Luberon, Ville de Manosque, Office de tourisme Durance Luberon Verdon, Géosel et Géométhane.

Contact : lathomassine@parcduluberon.fr



ÉCOTOURISME

Élu référent : Patrick Courtecuisse

Programme Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027

Plusieurs projets ont été accompagnés par le Parc en 2024 et financés par le programme Espace valléen Luberon-Lure : parcours pédestre et valorisation culturelle du hameau de Forestage à Ongles, cheminement piétonnier entre les sites ociers à Roussillon, valorisation du Luberon et du Verdon à vélo autour d'une stratégie de communication et de promotion (Vélo Loisir Provence), amélioration de l'identité et de la visibilité du Géoparc mondial Unesco du Luberon (Parc du Luberon).

Le bilan du programme à mi-parcours a été présenté lors du comité de pilotage qui s'est tenu le 19 décembre 2024 à Apt.

➔ www.parcduluberon.fr/nos-actions/tourisme/espace-valleen-luberon-lure

Chiffres clés :

- 20 opérations engagées depuis le début de la programmation (2021).
- 11 opérations achevées.
- 2 projets inter-espaces valléens, avec nos territoires voisins (Baronnies provençales et Verdon).
- Coût total des projets réalisés entre 2021 et 2024 : 1 890 856 €.
- Montant total des aides publiques distribuées : 1 579 739 €.

Cofinanceurs : Feder (Union européenne), État (FNADT CIMA), Région, Départements 04 et 84, Parc du Luberon.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



V.P.

Avec le soutien de



FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Massif des Alpes



Prestataires touristiques marqués Valeurs Parc

Trois nouveaux prestataires touristiques ont rejoint le réseau des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc : le restaurant « L'Atelier l'Art des Mets » aux Taillades, les « Gîtes Provence et Nature » à Cabrières-d'Avignon et le camping « Au Tylo Soleil » à Dauphin. L'hôtel « Campagne Saint-Lazare » à Forcalquier et les gîtes « Moulin de Lincel » à Saint-Michel l'Observatoire ont renouvelé leur marquage pour 5 ans.

Une formation sur les économies d'eau dans les structures touristiques s'est déroulée le 13 février chez un partenaire marqué Valeurs Parc, le musée de la lavande à Coustellet.

La rencontre annuelle du réseau a eu lieu le 19 mars à la Maison du Parc à Apt, avec la présentation du « parcours éco-solutions » pour booster la transition écologique des professionnels.

➔ www.parcduluberon.fr/a-voir-a-faire/valeurs-parc

Chiffres clés :

- 44 prestataires touristiques marqués Valeurs Parc en 2024.
- 5 audits et renouvellements d'audits.
- 1 formation sur les économies d'eau organisée en Luberon.
- 4 reportages photos par Wego Productions organisés au « Grand Jardin d'Elisabeth » à Lauris, à la « Maison Magnarelles » à Maubec, au « Mas des Grès » à Lagnes et au Moulin Saint-Augustin à Oppède.
- 1 rencontre du réseau des marqués Valeurs Parc et du réseau géopartenaires organisée le 19 mars à Apt.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon et Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : jean-noel.baudin@parcduluberon.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU LUBERON



GÉOTOURISME

Élue référente : Sabrina Caire

Création d'un espace géologie au musée Marc Deydier à Cucuron

Le musée municipal Marc Deydier, géré par l'association des Amis du Musée, a inauguré le 18 juillet 2024 une nouvelle exposition permanente intitulée « Trésors fossiles de Cucuron ». Réalisée en collaboration avec la municipalité et l'association des Amis du Musée, cette exposition met en valeur les richesses paléontologiques de la commune, qui abrite deux sites classés en réserve naturelle.

Cofinanceurs : FNADT (Espace valléen), Région, commune de Cucuron, Parc du Luberon.

Contact : pauline.coster@parcduluberon.fr



Sports de nature en Luberon

Le Parc du Luberon contribue régulièrement à l'édition d'ouvrages, de topoguides et de cartes afin de promouvoir l'offre de sports de nature, en lien avec les agences départementales de développement, les fédérations sportives délégataires et les éditeurs spécialisés. En 2024, dans le cadre des éditions de Vaucluse Provence Attractivité (VPA), le Parc a contribué à la refonte de la Grande traversée de Vaucluse en gravel* et de 16 circuits gravel proposés uniquement sur trace GPS. Ces itinéraires s'appuient sur le réseau public existant du PDIPR et ils ont été conçus en tenant compte du respect des zones protégées.

Tout au long de l'année, le Parc collabore également avec des médias divers (presse écrite ou web, influenceurs, vidéastes, radio, télévision) pour valoriser l'offre sports de nature du territoire, en axant en particulier sur les ailes de saison et le respect des espaces naturels fragiles. En juin 2024, l'équipe d'Uptrack et l'explorateur Cédric Tassan ont tourné un épisode de *Un Gaulois à vélo*, à la rencontre de ceux qui font vivre et vibrer notre territoire.

Enfin, le Parc poursuit ses efforts en termes de sensibilisation au geste juste auprès des pratiquants, en relayant les codes de bonne conduite « J'adopte la Luberon attitude ». En 2024, les 12 codes de bonne conduite ont été réactualisés. Celui portant sur l'escalade a été agrémenté d'un volet grimpeur-équipier écoresponsable, qui précise toutes les mesures à respecter pour tout équipement de voies d'escalade ou de blocs dans le Parc naturel régional du Luberon.

➔ <https://uptrackplus.com/pages/un-gaulois-a-velo>

(*) Gravel désigne un vélo hybride destiné à rouler sur des sentiers en terre, des chemins sans grande difficulté, des pistes pas trop caillouteuses et des routes multiples.



Chiffres clés :

- En 2024, 2 accompagnements de tournages, 2 shootings, 1 radio.
- Contributions au portail web Vaucluse Rando (Vaucluse Provence Attractivité).
- Contributions au portail Vaucluse Gravel (VPA et Vélo Loisir Provence).
- 1 flyer vélo (VPA).
- 1 flyer VTT (VPA).
- 1 flyer Gravel (VPA).
- 12 codes « J'adopte la Luberon attitude » spécifiques à chaque modalité de pratique.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Site web mobile « Chemins des Parcs » : déploiement de l'offre Luberon

92 itinéraires ont été publiés ou réactualisés pour le Luberon sur le site www.cheminsdesparcs.fr en 2024, avec des points d'intérêt illustrés, qui représentent la grande plus-value de Chemins des Parcs. Le Parc du Luberon a continué d'animer le groupe technique interparc « Chemins des Parcs » et de participer activement au bon fonctionnement de Geotrek, la suite logicielle open source support du site web. La mise en œuvre de la stratégie digitale a été poursuivie en 2024 en interparc, afin de mieux promouvoir l'offre auprès du public des réseaux sociaux (voir page 50).

➔ www.cheminsdesparcs.fr

Chiffres clés :

- Situation fin 2024 :
 - 92 itinéraires (dont 20 bonifiés) et 1014 POI* pour le Luberon.
 - 208 825 utilisateurs sur le portail public, tous Parcs confondus.
- (*) POI : points d'intérêts naturels, culturels ou paysagers rencontrés en chemin.
- * POI : points d'intérêts naturels, culturels ou paysagers rencontrés en chemin.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon et Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr



Équipements structurants de sports de nature : diversification, structuration et entretien des espaces sites et itinéraires

Dans le cadre du Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et des Espaces naturels sensibles (ENS) des Départements, le Parc du Luberon contribue à la rationalisation de l'offre de sports de nature sur son territoire, pour en améliorer la qualité et veiller à la préservation du patrimoine naturel fragile face aux autres usages de l'espace naturel. Pour ce faire, le Parc :

- met à disposition son ingénierie et son assistance technique pour favoriser l'équilibre entre la préservation des espèces et des habitats naturels et les activités;
- valorise des accès et des espaces sites et itinéraires de sports nature (déploiement du plan départemental);
- porte le renouvellement de la labélisation de l'Espace VTT Provence Luberon Lure®;
- mobilise des pratiquants pour la requalification et/ou la maintenance de sections de sentiers ancestraux et de vieux chemins ruraux.



Chiffres clés :

- En 2024 : sentier de l'observatoire à Mérindol, site d'escalade d'Oppède, circuits et grandes itinéraires de l'espace VTT, requalification de sections PR des PDIPR.
- Plus de 20 bénévoles engagés : merci à eux !

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Stratégie de développement maîtrisé des sports de nature et activités de pleine nature

En 2023, le Parc du Luberon avait mené une étude stratégique avec l'appui technique de Vaucluse Provence Attractivité (VPA), du bureau d'études spécialisé Traces TPI et en collaboration avec l'ensemble des partenaires concernés.

En 2024, il a mobilisé le large réseau de collectivités et d'entités qui interviennent dans le domaine des sports de nature à travers des réunions par bassin de vie, afin de définir collectivement une stratégie. L'ambition consiste à :

- renforcer le modèle touristique écoresponsable,
- favoriser un développement maîtrisé et concerté des sports de nature,
- confirmer le Luberon en tant que territoire d'activités de pleine nature,
- pérenniser les sports de nature comme une composante majeure de la vie des personnes qui habitent ou qui séjournent en Luberon.



Chiffres clés :

- Présentations de l'étude et réunions d'échanges stratégiques (élus et techniciens des intercommunalités de la zone vauclusienne du Parc) :
- 6 et 16 février : Département de Vaucluse, Parc
- 14 mars : Département de Vaucluse, Parc, VPA.
- 9 juillet : Cotelub puis Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.
- 4 septembre : Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.
- 19 septembre : OTI Destination Luberon.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : eric.garnier@parcduluberon.fr

Quand on arrive en Parc

En 2024, le Parc du Luberon a relayé sur ses réseaux sociaux la campagne de sensibilisation «Quand on arrive en Parc», proposée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Créée en 2022, la campagne « Quand on arrive en Parc » vise à sensibiliser les visiteurs et habitants aux écogestes et aux bons comportements à adopter lorsqu'on fréquente des espaces naturels, à travers des visuels décalés. Deux nouveaux thèmes ont été travaillés en 2024 :

- l'itinérance (bivouac et camping sauvage) dans le but de sensibiliser les touristes, vététistes et randonneurs à cette pratique et aux règles qui s'y appliquent pour limiter leur impact sur le milieu naturel, et de mauvaises expériences...
- les constructions naturelles (tels les barrages) pour sensibiliser les touristes et les familles à ces pratiques paraissant anodines mais qui peuvent avoir un réel impact sur le milieu naturel et sur la biodiversité qui y évolue.

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr





Mobiliser le public pour réussir un développement durable

ORIENTATIONS

D/1

Mobiliser le public pour réussir le développement durable

D/2

Promouvoir des pratiques participatives

D/3

Mieux échanger avec les territoires extérieurs

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

Élue référente : Charlotte Carbonnel

À l'école du Parc : les dispositifs scolaires 2023-2024

Différents dispositifs adaptés à chaque niveau scolaire, de la maternelle au lycée, sont proposés aux enseignants pour les accompagner dans leur projet d'éducation à l'environnement et au territoire :

- des cycles d'interventions thématiques de 3 à 4 demi-journées (biodiversité, alimentation, géosciences, paysage, transitions) pour les écoles et pour les collèges ;
- des interventions ponctuelles d'une demi-journée ou d'une journée pour les collèges et les lycées ;
- des parcours « Mon collège en Luberon » ;
- des sorties sur le site de La Thomassine ;
- une classe archéologie au Château de l'environnement.

Il y a plusieurs dispositifs, mais un seul mot d'ordre : aller sur le terrain, voir, sentir, toucher, s'émerveiller, rencontrer, échanger, débattre...

269 classes du territoire ont participé aux actions éducatives du Parc durant l'année scolaire 2023-2024, avec des demandes majoritaires pour les thématiques biodiversité et alimentation de la part des enseignants. Cette année, les demandes formulées par 80 classes n'ont pas toutes pu être satisfaites au regard du budget disponible.

→ www.parcduluberon.fr/nos-actions/programme-actions-educatives

Chiffres clés :

- Nombre de classes participantes : 269, soit 6000 élèves.
- Nombre d'établissements concernés : 79 sur 42 communes.
- Nombre de demi-journées d'intervention : 533.

Cofinanceurs : DREAL PACA, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Parc du Luberon, communes participantes.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Écodélégués du Luberon

Le 2 avril 2024, s'est tenue la 2^e édition du Forum des écodélégués, à la Maison du Parc.

Cet événement annuel permet des temps d'échanges entre les élèves écodélégués autour des actions qu'ils mettent en place dans leurs collèges et lycées respectifs. L'objectif est de valoriser ces initiatives, et surtout d'inspirer de nouvelles idées. Cette initiative est portée par le réseau des enseignants correspondants-Parc, qui a souhaité dynamiser l'accompagnement des élèves et valoriser leur rôle dans les établissements.

→ www.parcduluberon.fr/colleges-et-lycees-du-parc-du-luberon/parc-accompagne-eco-delegues

→ Lire l'article de *Bleu Tomate* : www.bleu-tomate.fr/des-ecodelegues-pleins-de-projets

Chiffres clés :

- 14 collèges et lycées participants.
- Des projets divers : gratuiterie au collège, lutte contre le gaspillage alimentaire, plantation d'arbres fruitiers au lycée, tri des déchets...
- 1 réseau de 30 enseignants correspondants-Parc.
- 1 Forum des éco-délégués avec 65 élèves.

Cofinanceurs : Région, Parc du Luberon.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr



Coins de verdure pour la pluie dans les cours d'école du Luberon

Depuis 2021, le Parc accompagne ses communes dans les phases pré-opérationnelles de projets de désimperméabilisation et de renaturation de leurs cours d'école : concertation, éducation, étude de faisabilité chiffrée. L'année 2024 était une année transitoire. Au printemps, l'école de Gargas a inauguré sa nouvelle cour puis, durant l'été, c'est la cour d'école de Puget qui a été réaménagée, portant à 17 le nombre de cours d'école transformées depuis 3 ans.

Conforté par les premiers bilans et retours positifs des usagers (bien-être et climat scolaire apaisé, moins d'accidents, perméabilité des sols, ambiance sonore...), le Parc a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt : 9 nouvelles collectivités, pour 10 espaces, se sont positionnées. En 2024, le Parc a déployé ses agents dans les différentes communes concernées, coordonné l'accompagnement du bureau d'études (Atelier Espandi), organisé la concertation des acteurs concernés, proposé des visites et des échanges dans les cours déjà réalisées, coordonné des cycles d'interventions éducatives. Les travaux de 5 cours ont ainsi été programmés pour l'été 2025.



La renaturation et la désimperméabilisation de ces espaces permettent d'inspirer concrètement les politiques publiques pour faire face au changement climatique.

→ www.parcduluberon.fr/coins-verdure-pluie

Chiffres clés :

- Depuis 2021 : 23 collectivités du territoire accompagnées par le Parc, 17 cours transformées, 15 en programmation de travaux pour les étés 2025/2026/2027.
- 1 journée régionale « Repenser les cours d'école » co-organisée avec l'ARBE.

Cofinanceurs : Agence de l'eau, Région, Parc du Luberon, communes participantes.

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Le réseau des intervenants éducatifs du Parc

L'année 2024 a vu le renouvellement du marché public, sous forme d'accord-cadre, désignant les intervenants en éducation à l'environnement et au territoire du Parc pour les 3 prochaines années. Le Parc s'appuie sur ces acteurs incontournables pour faire vivre ses dispositifs éducatifs : ces éducateurs à l'environnement, animateurs nature, accompagnateurs en montagne détiennent une connaissance fine du territoire du Parc et proposent un large éventail de compétences pédagogiques (techniques, approches, connaissances thématiques), permettant d'accompagner les enseignants de la maternelle au lycée dans leurs projets d'éducation à l'environnement et au territoire.



Liste des titulaires de l'accord-cadre « Prestation d'éducation à l'environnement et au territoire » :

- Associations et sociétés : Agence Locale de la Transition Énergétique ; Ass. Améthyste ; Ass. Au Maquis ; Ass. CIVAM PACA ; CPIE Alpes de Provence ; Ass. Opus/CPIE Pays de Vaucluse ; La Terre en Tête ; Ass. Ligue pour la Protection des Oiseaux PACA ; Ass. Les Petits Débrouillards.
- Indépendants et autoentrepreneurs : CHASSAIGNON Antoine ; GOMELET Vanessa/Mina de Estrella ; GUARENTE Tony et LOPEZ Claude (collectif Cèdres).

→ www.parcduluberon.fr/le-parc/reseaux-et-partenaires/partenaires-educatifs-parc

Contact : julien.briand@parcduluberon.fr

Chiffres clés :

- 13 structures ou indépendants retenus.
- De 350 à 550 demi-journées d'intervention animées chaque année scolaire.

Réseau Luberon Jeunesse

L'association « Réseau Luberon Jeunesse », fédérant les centres de loisirs du territoire, poursuit avec dynamisme son activité : mise en relation des structures et des professionnels, échanges d'expérience et mutualisation, co-formation, organisation d'événements... En 2024, les « Rencontres Luberon Jeunesse » se sont déroulées le 29 mai au centre de loisirs Saint-Jean de L'Isle-sur-la-Sorgue. Cette journée a permis aux enfants de se retrouver pour un grand jeu de piste sur le thème de la Coulobre et de passer par de nombreux stands ludiques et animations préparés durant l'année sur la thématique de l'eau (patrimoine et culture, biodiversité, ressource, pollutions, énergie hydraulique...).



Chiffres clés :

- 5 réunions des structures du réseau en présentiel et de nombreux échanges.
- 2 journées de formation sur l'eau par le Parc (service éducation et service eau), le service culturel de L'Isle-sur-la-Sorgue et le Syndicat mixte du Bassin des Sorgues
- 24 participants répartis sur les 2 sessions
- Rencontres Luberon Jeunesse à L'Isle-sur-la-Sorgue le 29 mai 2024 : 10 structures participantes, environ 240 enfants.

Cofinanceurs : État (SDJES 84), Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr

Formation au BAFA « Parc du Luberon »

En 2024, le Parc du Luberon a de nouveau coorganisé la formation au Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur « Territoire du Luberon », qui vise à former des encadrants de qualité, animateurs de terrain locaux et engagés, au service des accueils collectifs de mineurs du territoire.

Outre la formation classique en 3 temps (base, stage pratique, approfondissement EEDD et citoyenneté), cette formation propose des modules complémentaires axés sur l'éducation à la nature et au dehors (bivouac d'intégration en pleine nature, apports méthodologiques et notionnels...), qui plus est sur un temps court (sélection des candidats en mars, pour une validation des diplômes en septembre).

→ www.parcduluberon.fr/nos-actions/education-au-territoire/jeunes-hors-temps-scolaires/bafa-luberon

Chiffres clés :

- Les partenaires : Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 84, MSA Alpes Provence, CAF Vaucluse, L'Université solidaire, Club Jeunes « Le Transfo » (La Tour-d'Aigues).
- Participation du Parc : 4 réunions de préparation + 3 journées de formation spécifique + 4 demi-journées de stage approfondissement.
- 1 remise officielle des diplômes à la Maison du Parc.
- 13 diplômés.

Cofinanceurs : État (SDJES 84), MSA Alpes Provence, CAF Vaucluse, Parc du Luberon.

Contact : bruno.adam@parcduluberon.fr



ABC DU PARC

Élus référents : Charlotte Carbonnel et Christian Chiapella

Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales : bilan intermédiaire

Après le lancement des Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales (ABC) en 2023, les nombreux inventaires experts et participatifs ont été réalisés dans les 5 communes concernées : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. À partir de novembre, le Parc a commencé la récolte de toutes les données observées sur l'année, afin de les analyser et les cartographier.

Dans chaque commune, les habitants ont également pu bénéficier des animations grand public proposées par la LPO PACA, le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et soies et le Réseau des entomologistes de Vaucluse et des environs.

Les groupes locaux de pilotage ont été réunis 2 fois dans chaque commune, pour mettre en œuvre les étapes du projet. Un comité de pilotage général a eu lieu le 11 décembre 2024 pour présenter le bilan intermédiaire.

→ www.parcduluberon.fr/abc

www.facebook.com/groups/1846375339110762



Chiffres clés :

- 5 communes participantes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx.
- 4 associations partenaires.
- 3 réunions locales de lancement (31 janvier à Lauris, 2 février à Puget, 7 février à Volx).
- 10 réunions des groupes locaux de pilotage (2 par commune).
- 1 comité de pilotage le 11 décembre à Lauris.
- 47 journées d'inventaires « experts ».
- 33 animations grand public.
- 38 interventions scolaires.
- 441 observations partagées sur le groupe Facebook « ABC du Parc du Luberon ».
- 337 participants aux animations grand public.

Cofinanceurs : Office français de la biodiversité (OFB), Parc du Luberon, Communauté de communes Pays d'Apt Luberon, communes de Lauris, Puget, Volx, LPO PACA, Groupe Chiroptères de Provence.

Contacts : mona.espanel@parcduluberon.fr ;
aline.salvaudon@parcduluberon.fr

Voir également page 14



V. Dargery

Communication digitale : site Internet, newsletter et réseaux sociaux

La communication digitale (numérique) désigne les stratégies et actions de communication qui sont menées sur Internet pour améliorer la visibilité du Parc et de ses projets, et transmettre ses valeurs. C'est surtout une opportunité de créer et d'entretenir des liens avec les habitants, les partenaires, les visiteurs.

En 2024, le Parc du Luberon a éprouvé la tendance générale avec une baisse des interactions sur ses comptes Méta (Facebook et Instagram).

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



parcduluberon.fr

148 220 visites (soit 19 % d'augmentation par rapport à 2023), avec 9 300 visiteurs uniques et des pics de fréquentation en avril, mai, juillet, août et octobre.



11 231 personnes ont vu l'un des contenus du compte Instagram (couverture) **@parcduluberon** en 2024.

- 136 publications et stories.
- Profil : majorité de femmes entre 25 et 54 ans.
- Vues (nombre de fois où le contenu a été lu ou affiché) : 28 647.
- Les 4 vidéos ayant reçu la meilleure couverture : vidéo d'une Genette prise la nuit au piège photo par un diplômé du BAFA Luberon (1,8K), vidéos « Nouveaux regards sur le Luberon » avec le Circaète Jean-le-Blanc et avec le Chevreuil (1,7K et 1,3K) et vidéo « Soutenons l'élevage paysan » (1,5K).



2 224 abonnés à la page

[@parc-naturel-regional-du-luberon](https://www.linkedin.com/company/parc-naturel-regional-du-luberon) en 2024 (1 300 en 2023).



154 946 personnes ont vu l'un des contenus de la page Facebook (couverture) **@pnrluberon** en 2024.

- 229 publications et stories.
- Profil : majorité de femmes entre 35 et 54 ans.
- Vues (nombre de fois où le contenu a été lu ou affiché) : 107 550.
- Animation de la page **@lathomassine** et des 6 groupes publics « ABC du Parc du Luberon », « Luberon Géoparc mondial Unesco », « Économisons l'eau dans le Luberon, chaque goutte compte », « #Luberon2040 », « Luberon Labo Vélo – Je choisis le vélo au quotidien » et « Parc du Luberon – Éducation à l'environnement et au territoire ».
- Les 3 posts ayant rencontré la meilleure couverture sont : coins de verdure pour la pluie à Puget (décembre), randonnée pour la Journée des fruits et saveurs d'autrefois (novembre), soutien à la création d'un abattoir mobile (novembre).



7 nouvelles vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube du Parc du Luberon dont :

- la vidéo « Protéger le Vautour percnoptère en Provence » (voir détail page 15) : <https://www.youtube.com/watch?v=78J0ny1pGil>
 - la série de 5 vidéos sur l'Espace VTT Provence Luberon Lure : <https://bit.ly/espace-vtt-videos>
 - le replay de la conférence « Le temps des loups » (voir détail page 20) : <https://youtu.be/RelAZLN6Ael?si=GkFIGBPsoa87cElld>
- Ces vidéos sont également partagées sur les réseaux sociaux.

Voir la chaîne YouTube du Parc :
www.youtube.com/@parcduluberonofficiel

Nouvelle encyclopédie « J'explore la France »

Le Parc du Luberon a activement collaboré au très bel ouvrage « J'explore la France et ses merveilles », destiné à la jeunesse à partir de 9 ans, fruit d'une collaboration entre Casterman, la Fédération des Parcs naturels régionaux et les 58 Parcs.

Grâce à cette encyclopédie d'un nouveau genre, la défense de l'environnement vient nourrir la curiosité des jeunes lecteurs, les inviter à passer à l'action...

Contact : solgne.louis@parcduluberon.fr



Le Parc dans la presse et à la télévision

Les communiqués, dossiers, conférences de presse et interviews permettent au Parc d'être cité régulièrement dans les médias (presse écrite, radio, TV, web). Il s'agit à travers ces relations presse d'assurer la visibilité des actions du Parc, la notoriété du territoire et son attractivité. En raison des contraintes grandissantes qui pèsent sur la presse écrite, avec notamment l'évolution des usages vers le digital, les lignes éditoriales changent et les relations presse avec. Les informations très institutionnelles sont moins reprises par les médias.

Un panorama de presse est consultable pour les élus et techniciens des collectivités, sur demande au service communication, à la Maison du Parc.

Pour la Région, le Parc du Luberon reste une priorité

De passage à la Maison du Parc, le conseiller régional Christophe Madrolle a abordé les grands enjeux du territoire et les actions menées par le Parc et ses partenaires.

Après deux mois, le conseiller régional Christophe Madrolle a abordé les grands enjeux du territoire et les actions menées par le Parc et ses partenaires. Il a souligné l'importance du Parc du Luberon pour la Région et a souligné les actions menées par le Parc et ses partenaires. Il a souligné l'importance du Parc du Luberon pour la Région et a souligné les actions menées par le Parc et ses partenaires.

Le Parc du Luberon reste une priorité pour la Région. Le conseiller régional Christophe Madrolle a souligné l'importance du Parc du Luberon pour la Région et a souligné les actions menées par le Parc et ses partenaires. Il a souligné l'importance du Parc du Luberon pour la Région et a souligné les actions menées par le Parc et ses partenaires.

La Provence Vaucluse, 21 mars 2024

Une charte pour mieux comprendre le Parc du Luberon

En plus des futurs projets, une charte «Luberon2040» a été présentée dernièrement à la Thomassin. Durant tout le mois de mai, les citoyens sont conviés à donner leurs avis à travers une enquête publique.

Une charte pour mieux comprendre le Parc du Luberon. En plus des futurs projets, une charte «Luberon2040» a été présentée dernièrement à la Thomassin. Durant tout le mois de mai, les citoyens sont conviés à donner leurs avis à travers une enquête publique.

La charte «Luberon2040» a été présentée dernièrement à la Thomassin. Durant tout le mois de mai, les citoyens sont conviés à donner leurs avis à travers une enquête publique.

La Provence Alpes, 23 avril 2024

DÉPARTEMENT / 04 SIGNATURE PAR LE PNR LUBERON DE LA « CHARTE DES COMMUNES ET TERRITOIRES PASTORAUX »

La Thomassin à Manosque, lors de l'événement « Rendez-vous aux jardins », Patrick Courteusse (vice-président du Parc Naturel Régional du Luberon) a signé la Charte des communes et territoires pastoraux, en présence de Denise Leboff (présidente de l'Association des communes pastorales de la région Sud). Depuis plus de 40 ans, le PNR Luberon est engagé auprès des éleveurs dans une politique pastorale volontariste concertée (équipements pastoraux, bergerie communale, travaux d'ouverture des milieux...) en partenariat avec le CERPM (Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée), et les acteurs forestiers ou les collectivités, impliqués dans Natura 2000.

Le pastoralisme extensif ovin (dont la transhumance) et caprin, est une activité ancienne qui a façonné les paysages durant des siècles. Il combat la déprise agricole, participe au développement d'une biodiversité des milieux ouverts ainsi générés et entretenus, abritant de nombreuses espèces végétales et animales, et instaure une forme d'équilibre entre exploitation et maintien des ressources naturelles via la conduite des troupeaux. C'est un véritable patrimoine immatériel et vivant qu'il porte, à travers ses savoir-faire et pratiques ancestrales propres, constitutifs de l'identité provençale. Les écosystèmes qu'il entretient, contribuent à l'appréciation positive des habitants et l'attraction touristique de la Région Sud. L'évolution des pratiques liées à la réinstallation spontanée du Loup gris y pose des enjeux forts en termes d'interaction, avec les activités de pleine nature, par la présence de chiens de protection dans les troupeaux. Cette signature par le PNR de la Charte des communes et territoires pastoraux, marque son soutien réaffirmé au pastoralisme et l'ensemble de ses acteurs de niveau régional et national.

François ROQUETTE (CLP)

Haute-Provence Info, 7 juin 2024

RELAIS DU PARC

À la rencontre des habitants avec la Lub'ambule et le stand Parc

Le programme « Relais du Parc » vise à développer auprès des habitants du Parc l'appropriation de ce qu'il est et ce qu'il fait. En 2024, le stand itinérant « la Lub'ambule » a permis au Parc d'aller à la rencontre de ses habitants lors de plusieurs événements organisés par des communes ou des associations. Le Parc a également participé à une vingtaine d'événements avec son stand classique, lorsque l'espace disponible ou les moyens humains n'ont pas permis d'accueillir la Lub'ambule, par exemple à la Foire de Cavillon en novembre (photo ci-contre). Il a aussi proposé aux communes de tenir un stand lors des cérémonies des vœux de début d'année.

Nouveauté cette année: la Lub'ambule a servi de décor et d'appui pour des interviews dans le cadre des ABC, entre centres de loisirs et habitants.

➔ www.parcduluberon.fr/le-parc/institution/la-lubambule

Chiffres clés :

- 7 déplacements de la Lub'ambule dans 7 communes réparties sur plusieurs bassins de vie.
- 23 stands Parc, dont 12 cérémonies des vœux des maires.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contact : mona.espanel@parcduluberon.fr



ACCUEIL DES PUBLICS

Maison du Parc et musée de géologie à Apt

Lieu de visite et de culture pour les habitants, touristes et scolaires, la Maison du Parc constitue une porte d'entrée incontournable avant d'aller à la rencontre du territoire du Luberon.

- En 2024, 3 372 visiteurs hors scolaires ont été accueillis, étant précisé qu'en janvier, l'ouverture a été réduite.
- 8 conférences ont été proposées en 2024 :
 - par le Parc : « Que mangerons-nous demain dans le Luberon ? » (16 avril avec Stéphane Linou), « Les chauves-souris, demoiselles de la nuit » (21 août) et « Le temps des loups » (10 octobre avec Riccardo Rao);
 - par la Société des naturalistes du pays d'Apt, partenaire historique du Parc : « Géodiversité en Luberon » (23 janvier), « De la catastrophe des vallées niçoises aux crues dans le pays d'Apt » (26 mars), « Entre chien et loup » (28 mai), « Miel, fleur, abeille, une longue histoire » (26 novembre) et « Myxomycètes » (17 décembre).
- 5 expositions ont été présentées :
 - « L'eau, ressource en partage » (Parc du Luberon) du 1^{er} février au 8 mars.
 - « Les Parcs naturels régionaux en actions » (Réseau des Parcs) du 12 mars au 10 mai.
 - « Chauve-souris, une étrange créature » (GCP) du 17 juin au 30 août.
 - « Pas d'insectes, pas de chocolat » (FNE) du 15 septembre au 31 octobre.
- Au musée de géologie, des ateliers ludiques « Paléontologues en herbe » ont été proposés pendant les vacances scolaires d'hiver et de la Toussaint, en partenariat avec La Terre en tête (2 sessions les mercredis). *Photo ci-contre* ►

Le 18 mai, le musée a ouvert ses portes en nocturne pour la Nuit des musées, ce qui a permis d'accueillir 44 visiteurs (l'organisation du Corso de la ville explique cette faible fréquentation).

- Autres temps forts proposés par les partenaires :
 - spectacle de danse de fin d'année par le collège Jeanne-d'Arc le 6 juin ;
 - spectacle de danse en itinérance, par l'école Henri-Bosco les 13 et 14 juin ;
 - spectacle et poésie avec le Vélo théâtre le 28 juin ;
 - concert de musique classique par Les Musicales du Luberon le 13 septembre.



La Thomassine à Manosque : des journées pour faire rayonner la biodiversité domestique

➔ www.parcduluberon.fr/lathomassine  @lathomassine

Lieu de conservation de la biodiversité fruitière et de sensibilisation à la diversité des plantes cultivées, La Thomassine accueille le grand public et des groupes d'enfants (scolaires et centres de loisirs : 954 enfants en 2024).

Le Parc du Luberon a organisé 4 journées grand public en 2024 :

- Rendez-vous aux jardins le 2 juin, journée au cours de laquelle le Parc a signé la Charte des communes pastorales
- Fête du miel et des abeilles le 21 juillet
- Journée de la figue le 22 septembre
- Journée des Fruits et saveurs d'autrefois le 1^{er} décembre (voir page 37).

Avec le soutien de la Ville de Manosque, Géosel, Géométhane et l'office de tourisme intercommunal.

Nous avons également accueilli :

- des formations à la taille à destination des agriculteurs par le FRCIVAM en janvier ;
- une délégation de parcs nationaux indiens en avril ;
- le spectacle « Entre serre et jardin » par le Théâtre Durance le 16 mai ;
- les Journées du patrimoine de pays sur la thématique eau le 23 juin.

Il n'y a pas eu de journée d'initiation en arboriculture, oléiculture et jardinage en 2024, du fait de travaux de rénovation dans le pavillon pédagogique.



AUTRES ÉVÉNEMENTIELS ET TEMPS FORTS

Tout au long de l'année, en plus des temps forts proposés à la Maison du Parc et à La Thomassine et des rencontres avec la Lub'ambule, le Parc du Luberon propose des rendez-vous répartis sur tout le territoire pour des publics divers, pour faire découvrir ses missions par l'immersion sur le terrain et la convivialité. Voici quelques exemples en plus de ce que vous avez déjà pu lire dans les pages précédentes.



Au printemps et à l'automne, le Parc a proposé ses sorties buissonnières, qui rencontrent toujours un franc succès :

- du 7 mai au 11 juin, 8 balades et randonnées accompagnées par les techniciens du Parc à Auribeau, Buoux, Grambois, Peypin-d'Aigues, Roussillon, Rustrel et Villeneuve ;
- du 5 au 29 novembre, 7 sorties accompagnées à Cadenet, Goult, Lagnes, Lourmarin, Murs, Pierrefeu et Volx.



Le Parc a organisé 2 soirées tous publics :

- sur les insectes le 3 juillet à Saint-Michel-l'Observatoire, avec un focus sur les coléoptères forestiers ;
- sur les chauves-souris le 7 août à Dauphin.



Festival de la compagnie Exuvie accompagné par le Parc, en partenariat avec plusieurs communes (Bonneieu, Lacoste, Ménerbes, Puget), en octobre.



Rencontre avec des éleveurs à la Maison du Parc le 11 octobre, après la projection du film « Bienveillance paysanne » au cinéma d'Apt dans le cadre du festival « Vivant ! » et du festival « Alimentaire », en partenariat avec Terre de liens, le collectif Transition en pays d'Apt et l'association L'Abattoir mobile du Luberon.

EXPOSITIONS DU PARC

Prêt d'expositions

Le Parc du Luberon met à la disposition des acteurs locaux, gratuitement, un large éventail d'expositions conçues pour diffuser les connaissances sur les patrimoines naturels et culturels auprès de tous les publics.

- Stand eau : 3 jours pour l'eau à La Tour-d'Aigues (21 au 23 mars).
- « Arbres remarquables, du Luberon à la montagne de Lure » : présentée à la Fête des jardins à Forcalquier (21 avril), au Foyer rural de Lacoste (24 mai au 2 juin), à La Thomassine pendant tout l'été, à la Fête du Mont d'Or à Manosque (15 septembre).
- « À la découverte de nos forêts » : Florales de Cadenet (12 mai), Foyer rural de Lacoste (24 mai au 2 juin), Nature en sCENE à Sisteron (15 juin).
- « Regards et paroles sur le Calavon-Coulon » et stand eau : Journées du patrimoine de pays chez ôkhra à Roussillon (juin).
- « Rapaces en Luberon » : Fête de la nature à Saint-Étienne-les-Orgues (22 au 26 mai).
- « Projet alimentaire territorial du Luberon » : Fête de l'écologie à Gargas (26 mai).
- « Le Parc agit pour la biodiversité » : Journées de la biodiversité à La Tour-d'Aigues (1^{er} juin).
- « L'An mil en pays de Forcalquier » : à la crypte archéologique de Digne-les-Bains (juin à septembre).
- « Le pistachier vrai, un arbre à découvrir » : Festival Vins et passions du Luberon à Sannes (28 juillet), Journée de l'olive, de l'amande et de la pistache à Valensole (22 septembre).
- « Luberon-Lure, mémoire de la Terre » : Galerie L et ôkhra à Roussillon (16 août au 2 novembre).
- « Les abeilles » : Fête du miel à La Tour-d'Aigues (20 octobre).



➔ Découvrir le programme des expositions itinérantes sur www.parcduluberon.fr/a-voir-a-faire/visiter/expositions

Contact : dominique.denais@parcduluberon.fr



Pour ses patrimoines naturels, culturels et identitaires remarquables, le territoire du Parc naturel régional du Luberon est reconnu Réserve de biosphère Luberon Lure et Géoparc mondial par l'Unesco. La Réserve de biosphère Luberon Lure permet de mener des actions d'expérimentation sur les relations entre les humains et la nature, sur le périmètre du Parc et jusqu'au versant sud de la montagne de Lure. Le Géoparc mondial Unesco du Luberon permet de valoriser un patrimoine géologique, paysager et culturel exceptionnel, et de développer le géotourisme.

Programmation « Géodécouvertes en Luberon » d'avril à octobre

Le Géoparc du Luberon a proposé en 2024 une riche programmation avec :

- une conférence « Géodiversité du Luberon » à la Maison du Parc le 23 janvier ;
- des ateliers « Paléontologues en herbe au musée de géologie », organisés pendant les vacances scolaires (hiver et Toussaint). Animés par les géopartenaires de La Terre en tête, ils ont permis aux enfants de s'initier à la paléontologie en explorant les fossiles et en découvrant les techniques de fouilles. Ces sessions ont été un succès et ont offert aux jeunes participants une expérience enrichissante et ludique dans le domaine de la géologie et de la paléontologie ;
- la Nuit au musée de géologie le 18 mai, en partenariat avec le Musée d'Apt et la Microfolie ;
- des sorties accompagnées par les agents en mai-juin et novembre à Buoux, Cadenet, Goult, Lagnes, Lourmarin, Murs, Peypin-d'Aigues, Roussillon, Rustrel, Villeneuve ;
- une exposition « Les marnes aptiennes de la Tuilière, un espace naturel sensible » pour la Semaine des géoparcs européens du 4 au 14 juin à la médiathèque de Saint-Saturnin-lès-Apt, avec une conférence le 6 juin ;
- une exposition croisée « Roussillon sous les eaux » et « Luberon-Lure, mémoire de la Terre » à la Galerie L et ôkhra à Roussillon (16 août au 2 novembre) ;
- balade « Entre géologie et patrimoine » à Saint-Saturnin-lès-Apt, pour remonter le temps avec La Terre en tête, pour la Journée internationale de la géodiversité le 6 octobre.

Cofinanceurs : DREAL, Parc du Luberon.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ; pauline.coster@parcduluberon.fr



Rencontres techniques des Géoparcs français

Du 18 au 20 novembre 2024, les Rencontres techniques des Géoparcs français ont été organisées par le Comité national des géoparcs de France dans le Géoparc des Monts d'Ardèche. Elles ont permis de partager des expériences et de renforcer les collaborations entre géoparcs.

Financé par le Parc hors programmes subventionnés.

Contacts : stephane.legal@parcduluberon.fr ; pauline.coster@parcduluberon.fr

INTERPARC

Élue référente : Dominique Santoni

Actions du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Parc du Luberon fait partie de l'association « Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur », qui permet aux 9 Parcs (Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon) de parler d'une seule voix, de valoriser leurs actions à l'échelle régionale et de faciliter la réalisation de projets communs.

En 2024, de nombreuses actions ont été menées par les groupes de travail thématiques (auxquels participent des techniciens de chaque Parc et de la Région), dont certains sont illustrés ci-après.

En particulier, le Réseau des Parcs a fêté l'anniversaire des 10 ans d'actions de l'interparc tourisme qui, grâce à une démarche interparc innovante avec 2 postes mutualisés et financés par la Région, permet aux 9 Parcs de construire une offre touristique responsable.

Chiffres clés :

- Budget de fonctionnement 50 000 € et budget d'investissement 12 500 € financés à 80% par la Région.
- Dominique Santoni est trésorière de l'association.
- Des binômes président/directeur dans chaque Parc sont référents pour chaque thématique. En Luberon, la présidente et la directrice du Parc sont référentes sur la thématique « énergie ».
- 2 postes mutualisés en tourisme durable et marque Valeurs Parc tourisme + mutualisation des compétences en information géographique.
- 324 entreprises touristiques bénéficiaires de la marque Valeurs Parc en région Sud en 2024.

Contact : direction@parcduluberon.fr



Assemblée générale de l'association « Réseau des PNR de Provence-Alpes-Côte d'Azur » le 16 février à Moustiers-Sainte-Marie.



Réunion de la Commission Tourisme du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 11 juin à Lagnes pour célébrer les 10 ans d'actions de l'interparc tourisme, en présence de Jean Mangion (président du Réseau), de la Région, du Comité régional de tourisme et des différents Parcs.



Accueil du directeur des Parcs de l'Utah dans le cadre de la coopération entre la Région Sud et l'État américain de l'Utah, le 6 novembre dans le Parc du Luberon.



**CHEMINS
DES PARCS.FR**

www.instagram.com/cheminsdesparcs

www.facebook.com/CheminsdesParcs



Publication du « Guide de recommandations pour l'éclairage public et privé » : la réglementation et des conseils pour éclairer juste et, ainsi, contribuer à réduire la pollution lumineuse et les impacts sur la biodiversité. L'objectif : faire des économies d'énergie tout en préservant la biodiversité, notre santé et celle des écosystèmes.

Fabrication de plusieurs outils de communication pour Chemins des Parcs : un roll-up par Parc, des cartes de visite, des marque-pages, un mur d'images pour les stands.

Système d'information territorial (SIT PNR Sud): « Zones humides » reconnu base de données régionale

Le SIT « Zones humides » est une base de données cartographiques qui permet à tous, professionnels et citoyens, de consulter l'inventaire des zones humides. C'est un outil d'aide à la décision pour les collectivités publiques, les gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques.

Créée en 2012 par les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette base a été reconnue par les services de l'État en 2024 comme plateforme référente centralisant l'ensemble des inventaires régionaux. Le Parc naturel régional du Luberon en est l'administrateur, en collaboration avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en assure l'animation régionale.

➔ <https://geo.pnrsud.fr/portail-geographique-des-zones-humides-de-provence-alpes-cote-dazur>

Chiffres clés :

- 5875 zones humides couvrant 178 589 ha, soit 5,6% du territoire régional.
- 48% des surfaces sont dans les parcs naturels régionaux.

Cofinanceurs : État, Agence de l'eau, Région Sud, Parc du Luberon, Parcs naturels régionaux Sud.

Contacts : jerome.brichard@parcduluberon.fr; arnoul.hamel@parcduluberon.fr

SiT
Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



HOMMAGES

N. Adam



Roger Jouve s'est éteint le 14 février 2024. Il avait passé sa vie à garder ses brebis au cœur du Petit Luberon, qu'il n'a jamais quitté. Il était un témoin unique et privilégié de l'évolution du monde paysan et de l'environnement de ce territoire fragile. Une philosophie de vie fondée sur un rapport intime avec les animaux, les plantes et la montagne.

La Présidente, les élus du comité syndical et les membres de l'équipe du Parc naturel régional du Luberon souhaitent rendre hommage à Roger Jouve, qui était un peu pour nous l'âme du Petit Luberon.

En Afrique, on dit souvent : « un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». En Provence aussi...

Roger Jouve (1936-2024) était un éleveur berger entre Durance et Petit Luberon, territoires dont il avait une grande connaissance, notamment de la faune, mais pas que. Paysan explorateur – un type d'homme bien rare en réalité –, il a arpenté le massif jusque sous terre pour inventorier grottes et cavités, avec l'association GREC (Groupe de recherche et d'étude des cavités du Luberon).

Il a accompagné le Parc naturel régional du Luberon dès sa création, toujours prêt à partager et échanger, avec bienveillance et générosité ; en particulier avec les élèves et les jeunes du territoire.

Homme joyeux et espiègle, toujours curieux de tout, érudit autodidacte, en prise directe avec le monde, les animaux, la nature. Il trouvait l'aventure là, devant chez lui sous ses yeux, sans besoin de faire le tour du monde.

Roger avait passé son enfance à la ferme des Mayorques, où il avait grandi. Il avait accompagné durant des décennies le travail de préservation du site par le Parc naturel régional du Luberon et l'ONF.

Depuis plusieurs années, il subsistait en vendant tous les dimanches sur le marché paysan de Coustellet des herbes aromatiques et du « migon », son célèbre engrais naturel.

Jean Grégoire, ancien directeur du Parc naturel régional du Luberon, nous a quittés le 31 août 2024.

La Présidente, les élus du comité syndical et les membres de l'équipe du Parc naturel régional du Luberon souhaitent lui rendre hommage.

Depuis son arrivée au Parc du Luberon en 1980 jusqu'à son départ à la retraite en 2012, Jean Grégoire a contribué à développer et ménager notre territoire et bâtir son identité. Visionnaire et constructif, il a défendu avec passion les valeurs du Parc. Son expérience et sa vision étaient d'ailleurs appréciées et respectées dans le réseau des espaces protégés de France.

Recruté par Gilbert Plat, le président fondateur du Parc, Jean Grégoire a d'abord été chargé des questions agricoles, puis chargé de mission agriculture, études foncières et urbanisme, trois missions clés pour notre territoire, celles qui, avec les espaces naturels, forgent le territoire. En 1991, il est devenu responsable du service aménagement et développement et adjoint au directeur. De 1992 à 2012, Jean Grégoire assurait la direction du Parc du Luberon, sous la présidence de Jean-Louis Joseph. Ce temps long a été un facteur majeur dans les orientations et la continuité des actions.

Au cours de sa carrière, il a notamment été à l'initiative de la création des marchés paysans, de la conduite des POS dans les communes, de la désignation du territoire par l'Unesco en tant que Réserve de biosphère en 1997, de la reconnaissance du territoire en tant que Géoparc en 2004, de la création du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la coopération internationale avec le Maroc grâce à laquelle le concept de « Parc naturel » a fait son apparition dans la loi marocaine...

Partisan de l'innovation et de l'expérimentation (l'une des missions fondamentales des parcs naturels régionaux), il était confiant dans la créativité et les talents de son équipe, en soutenant les propositions innovantes. De nombreux projets ont ainsi pu voir le jour, qui figurent encore aujourd'hui parmi

les plus belles histoires du Luberon : développement de l'éducation à l'environnement, animation des sites Natura 2000, création du service SEDEL pour accompagner les communes vers la sobriété énergétique, défense du foncier agricole, structuration de la Maison du Parc et création de La Thomassine (Maison de la biodiversité domestique à Manosque), animation pour la prise en compte des problématiques sur l'eau, impulsion d'une politique pionnière pour le développement du tourisme à vélo, adhésion à la Charte européenne du tourisme durable, etc.

Jean Grégoire a conduit deux révisions de Charte, en 1997 et 2009. Pour cette dernière, il a inventé les « rencontres chez les habitants », idée novatrice et très originale, à une époque où la concertation n'était pas encore très répandue ! Il a aussi favorisé l'extension du périmètre du Parc et son assise dans les Alpes de Haute-Provence.

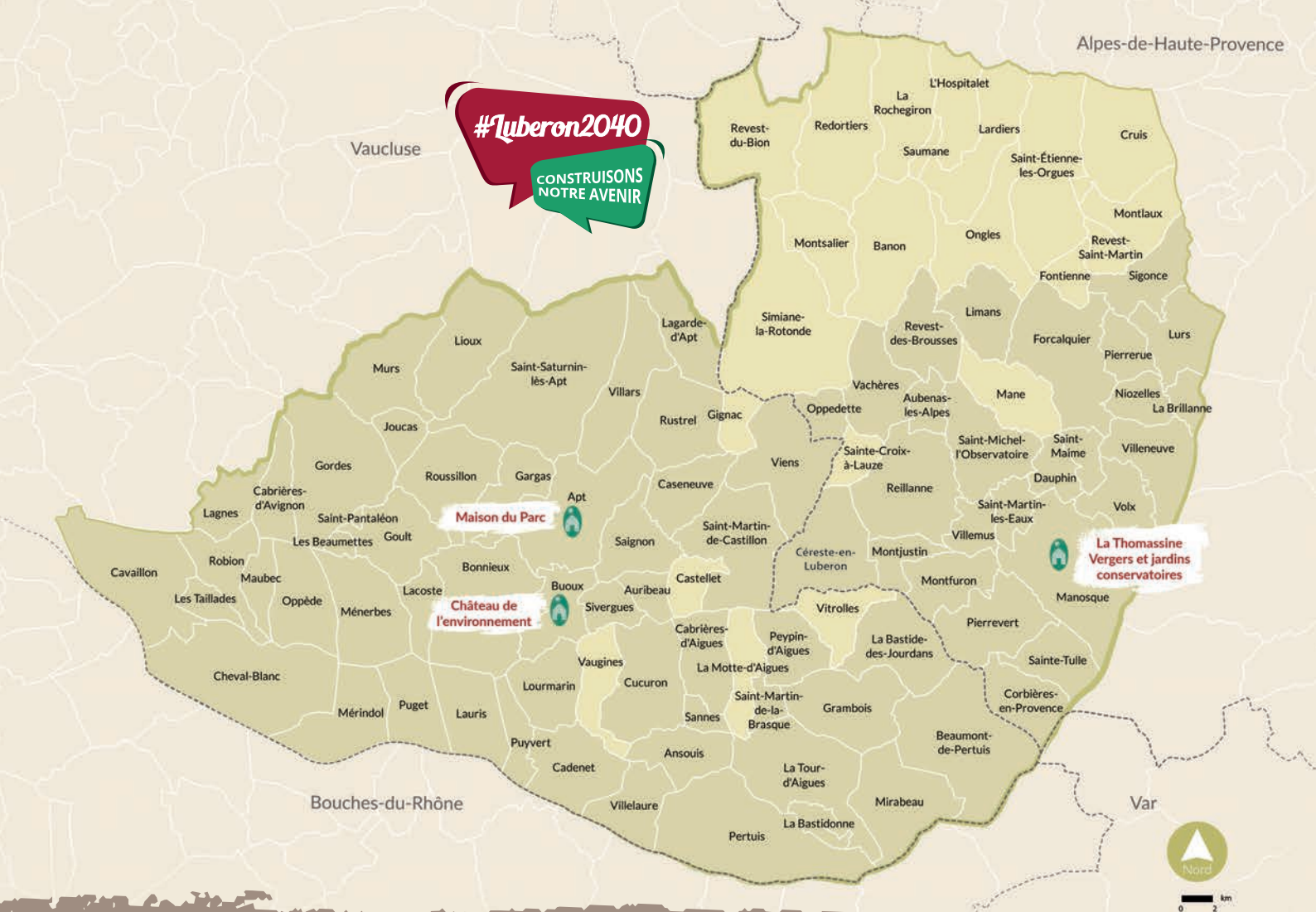
Ses 32 années passées au Parc constituaient une mine de savoirs et de mémoire qu'il continuait de transmettre lorsqu'il était sollicité par des agents ou la direction du Parc.

Pour tout cela, nous te disons « Merci Jean ». Nous garderons toujours dans nos cœurs le souvenir de ton humanisme, ton humour qui faisait notre bonheur et ton « esprit Parc », résumés dans le préambule que tu avais écrit pour la Charte de 2009 :

« Attentive au respect du vivant, au bonheur des gens et à la beauté des choses, la Charte a l'ambition de permettre aux femmes et aux hommes de ce territoire de contribuer à l'avènement d'un développement soutenable tant attendu, pour le long voire le très long terme. »



C. Agnel



Dans le cadre de la révision de sa Charte pour 2025-2040, le Parc naturel régional du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire. Avec 240 800 hectares, ce périmètre d'étude concerne 192 821 habitants (Insee 2024).

Communes adhérentes du Parc naturel régional du Luberon 2009-2024
Limites du périmètre d'étude pour la révision de la Charte #Luberon2040

Date : 2022 - Sources : PNRL, BD Topo
BaseDeDonnées® - ©IGN PFAR 2007-2021
Cartographie : M. KREBS-SIT-PNR-PACA-Luberon

Pour en savoir plus sur le Parc naturel régional du Luberon, ses missions et ses actions :

parcduluberon.fr

geo.pnrsud.fr

Venez à la Maison du Parc
Participez à nos événements
Inscrivez-vous à la Lettre du Parc
Suivez-nous sur



Parc naturel régional du Luberon
60, place Jean Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél. 04 90 04 42 00 • www.parcduluberon.fr

